

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO
22°
ALGER
29°
TAMANRASSET
p. 2

Lundi 15 Avril 2013 - 5 Jumada Al-Thani 1434 - N° 248 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

M. Medelci reçoit le DG du BIT

Le ministre des AE, M. Mourad Medelci, a reçu hier à Alger le DG du BIT, M. Guy Ryder. L'audience s'est déroulée au siège du ministère des AE. M. Ryder a indiqué, dans une déclaration à la presse à l'issue de cette audience, avoir assuré le ministre de l'engagement du BIT pour faire en sorte que le bureau d'Alger (du BIT) "soit plus utile" pour l'Algérie. Il a ajouté également avoir évoqué les relations entre l'Algérie et le BIT avec les autorités algériennes, les syndicats et le patronat.

EMPLOI

Le FMI prévoit un recul du chômage en Algérie à 9,3 % en 2013

Page 3

MOHAMED ABDELAZIZ (PRÉSIDENT DE LA RASD) À L'APS :

La position de la France dans le conflit du Sahara occidental mérite d'être clarifiée

Page 7



UNE EXIGENCE STRATÉGIQUE

Page 4

HISTOIRE



Abdelhamid Ben Badis : Culture, personnalité et valeurs islamiques

Pages 14-15

PROTECTION DES BREVETS TECHNOLOGIQUES

HIGH-TECH



Entre INNOVATION ET MARKETING

Page 11

SCIENCE et VIE

HYPERTENSION

Comment repérer les premiers signes

Pages 12-13

SOCIÉTÉ

BISKRA

Des prothèses orthopédiques pour 38 handicapés-moteurs à l'occasion des Journées médicochirurgicales

Page 10

FOOTBALL

IL A ÉTÉ INHUMÉ HIER À SETIF EN PRÉSENCE D'UNE FOULE NOMBREUSE Kermali, le militant, le footballeur : l'hommage à une icône du football algérien

Page 24

BILAN DE LA PROTECTION CIVILE

5 530 interventions en quatre jours

- 15 morts et 64 blessés dans 23 accidents de la route enregistrés

Page 10



MÉTÉO

22° à Alger

REGIONS NORD

Prédominance d'un temps généralement ensoleillé avec une faible tendance orageuse vers les Aurès et les Hauts-Plateaux. Les vents seront modérés de secteurs est à nord-est. La mer sera peu agitée. La mer sera agitée.

29° à Tamanrasset

REGIONS SUD

Temps voilé à nuageux de l'extrême sud vers le Sahara oriental, le Nord Sahara et les Oasis avec localement foyers orageux isolés. Ailleurs, ciel partiellement voilé. Les vents seront variables (30/40 km/h) avec soulèvements de sable locaux.

DEMAIN MARDI

Le ministre des Ressources en eau à Jijel

M. Hocine Necib, ministre des Ressources en eau, effectuera demain mardi, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Jijel.



À L'OCCASION DE YOUM EL ILM

Ce matin à 10h à l'ESI de Oued Smar

Conférence de la DGSN sur «La prévention routière»

La DGSN organise ce matin à 10h, à l'Ecole Supérieure d'Informatique de Oued Smar, une conférence sur «La prévention routière» à l'occasion des festivités de la journée du Savoir (Yaoum El Ilm). Cette conférence sera animée par le sous-directeur de la prévention routière à la DGSN, le commissaire Tattachak Mohamed.

Le FADLJ appelle à la création d'un Haut conseil de déontologie politique

Le Front algérien pour le développement, la liberté et la justice (FADLJ) a appelé, samedi à Alger, à la création d'un Haut conseil de déontologie politique pour «un meilleur contrôle des dérapages politiques». Le président du FADLJ, M. Tayeb Yennoune, a indiqué qu'un Haut conseil de déontologie politique est à même de contrôler les activités politiques et tout dérapage ou comportement indécent pouvant provenir de certains hommes politiques, notamment en ce qui concerne l'instrumentalisation ou l'exploitation de l'histoire, de la religion et des constantes nationales à des fins personnelles»...

CE MATIN À 10H À L'ENSSP DE BEN AKOUN « Analyse politique de la crise malienne» thème d'une conférence

L'Ecole nationale supérieure de sciences politiques (ENSSP) de Ben Akoun organisera, ce matin, à 10h, une conférence intitulée «Analyse politique de la crise malienne»

Cette conférence sera animée par des hommes politiques maliens.

CLIN D'EIL

DEMAIN MARDI À 10H

Le professeur Rachid Bougherbal invité du Forum de DK News

Conférence-débat sur le thème «Cardiologie : maladies nouvelles et émergentes»



Le professeur **Rachid Bougherbal**, chef du service cardiologie à l'EHS Dr Maouche Mohand Amokrane (ex-CNMS-Clairvieu, Alger), animera demain mardi à 10h, une conférence-débat au centre de presse de DK News, sur le thème «Cardiologie : maladies nouvelles et émergentes».

La rencontre se tiendra au siège de notre publication (3, rue du Djurdjura, face au lycée El-Mokrani, Ben Aknoun).

DEMAIN MARDI À 9H30

Point de presse du directeur de la distribution de Sonelgaz de Gué de Constantine

Pour faire face à la forte demande en énergie électrique et remédier au problème de la qualité et de la continuité du service, la direction de distribution de Gué de Constantine a réalisé plus de 60% des postes électriques prévus dans le cadre du plan d'urgence lancé en prévision de la saison estivale. A cet effet, M. Lakehal Loucif, directeur de distribution de Gué de Constantine animera un point de presse demain mardi 16 avril à 9h30 à la direction de distribution de Gué de Constantine (RN N 38, Site Sonelgaz, Gué de Constantine, Algier), pour faire le point sur l'avancement de cette opération.



La Coordination nationale des associations de soutien au programme du président de la République sort de sa réserve «Mobilisés et actifs»

La Coordination nationale actuellement installée au 100, boulevard colonial Bouguerrane invite les associations actuant sous son égide, ainsi que la société civile soutenant le programme du président de la République de se rapprocher du siège indiqué ci-dessus. Et ce, en perspective des prochains rendez-vous pour la poursuite de notre programme de travail de proximité pour l'écoute attentive des préoccupations citoyennes.»

Le communiqué fait par ailleurs, état de tentatives visant à porter préjudice à la coordination en prétendant qu'elle a ralenti ses activités. S'élavant contre ces allégations tendancieuses dont les promoteurs visent d'autres objectifs, la coordination nationale affirme qu'elle est très active, que ses associations font un travail de mobilisation remarquable de consolidation de la cohésion nationale en soutenant le programme du président de la République. Elles se disent prêtes à soutenir toute initiative de M. Abdelaziz Bouteflika. La Coordination nationale des associations de soutien au programme du président de la République se dit vigilante et déterminée à faire échec, à ces déformations de la réalité.

YOUM EL ILM Belayat à Oran

Dans le cadre de la célébration de Youm el Il (Journée de la science) Abderrahmane Belayat, coordinateur du parti du FLN animera une conférence le 16 avril à Oran, à l'intention des militants et des cadres du parti. Le thème en est : Propositions du FLN relatives à la révision de la Constitution. Cette conférence clôt les manifestations organisées à Oran par la mouhafadha. D'autre part, «Le Statut des avocats» sera étudié et discuté le 18 avril par le BP du parti du FLN et les commissions installées à cet effet, au siège du parti du FLN, à Hydra. Rappelons que le coordinateur du parti Abderrahmane Belayat a initié une démarche qui semble porter ses fruits, en rétablissant la totalité des membres du BP dans leurs responsabilités et en associant les parlementaires à la réflexion collective sur les projets de lois de la session de printemps des deux chambres, les orientations du BP étant prises en compte par toutes les parties.



La 3G de Si Affif

En marge du Forum de DK News : « L'Afrique face aux nouveaux défis », Abdelhamid Si Affif, membre du BP du FLN, s'est interrogé : «Qui peut penser que des parts aussi importantes que le FLN et le RND resteraient en marge des évolutions qui participent de la transformation de l'Algérie? Ce ne sont pas les nouveaux partis qui influeront sur le développement ultérieur de la Nation. » A propos de la sociologie du FLN: «Figurez-vous que plus de 60% des militants et responsables du parti du FLN sont âgés de moins de 60 ans; que la plupart sont de la 2^e et 3^e génération de militants. La plupart sont des universitaires de haut niveau. Comment peut-on imaginer que ces forces jeunes, dynamiques soient marginalisées?»



BÉCHAR**Un programme de 10 000 aides au logement rural**

Un programme de 10 000 aides au logement rural vient d'être accordé à la wilaya de Béchar, a-t-on appris hier de la direction du logement et des équipements publics (DLEP).

Ces aides seront dirigées à la satisfaction des besoins en ce type de logements à travers les 21 communes que compte la wilaya, a-t-on indiqué.

Outre ces aides, un autre programme de 2 000 logements participatifs locatifs (LPL) vient aussi d'être notifié à la wilaya, pour accroître l'offre locale en logements.

Depuis 2005, la wilaya de Béchar a bénéficié d'un total de 12 112 logements, tous programmes confondus, et de 22 018 unités relevant du programme de l'habitat rural, selon la même source.

**TÉBESSA****Un nouveau programme de 3 000 logements AADL**

Un quota de 3 000 logements a été affecté cette année 2013 à la wilaya de Tébessa dans le cadre du programme piloté par l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), a-t-on appris, samedi, auprès de la direction du Logement et des équipements publics.

Ces logements seront implantés sur le site du pôle urbain nouvelle-

ment délimité au lieudit Doukane sur les hauteurs sud-ouest du chef-lieu de wilaya, a-t-on fait savoir de même source, rappelant que 500 logements sur les deux premiers programmes AADL octroyés à la wilaya de Tébessa pour 580 unités ont déjà été attribués.

Le pôle urbain du Doukane devra abriter également plus de 3 000 autres logements de types public locatif (LPL)

et promotionnel aidé (LPA), a-t-on ajouté.

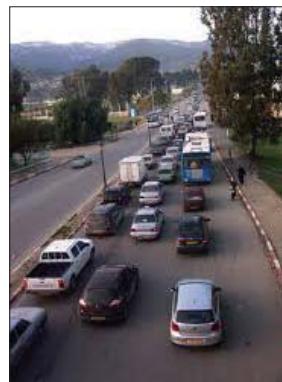
Outre les programmes AADL, un quota de plus de 23 000 logements, tous segments confondus, a été octroyé à cette wilaya, selon la même source qui a ajouté que 4 500 LPL relevant des précédents programmes seront distribués avant la fin 2013.

BLIDA**L'accès coupé pendant 3 heures par des protestataires**

L'entrée à la ville de Blida, au niveau du carrefour de Khazrouna (Nord), a été barrée hier durant près de trois heures par des protestataires qui ont brûlé des pneus pour bloquer la circulation, a constaté un journaliste de l'APS.

Les protestataires, des habitants occupant illégalement, depuis des années, des appartements à la cité des 56-Logements RHP de Khazrouna, ont organisé cette action "en signe de solidarité avec un de leurs voisins qui a fait l'objet d'une décision de justice d'expulsion d'un logement qu'il occupait illégalement depuis 14 ans".

"Nous avions occupé ces logements au fort moment du terrorisme parce que nous n'avions pas où aller et, aujourd'hui, on procède à notre expul-



sion" a indiqué un des protestataires à l'APS, ajoutant que l'expulsion de leur voisin "sonnera le glas pour tous les autres", d'où leur solidarité "agissante".

Ne répondant pas aux propos du président de l'APC de Beni-Merad, venu dialoguer avec eux et réclamant la venue sur place du wali de Blida, les protestataires ont finalement procédé à la réouverture de la route, après quelque 3 heures de fermeture, suite à la venue du chef de daïra d'Ouled Yaïch, Smail Maâmar, qui a entamé un dialogue avec des représentants des protestataires pour "trouver une solution à ce problème".

"Les solutions existent, nous allons en dégager une", a assuré, à cet égard, Smail Maâmar.

ELECTRICITÉ**Sonelgaz lance un service d'alerte par SMS pour ses abonnés du centre du pays**

La Société de distribution de l'électricité et du gaz du Centre (SDC) a lancé un nouveau service d'alerte par SMS afin d'informer ses abonnés des différents événements notamment les coupures d'électricité, a indiqué hier cette filiale du groupe Sonelgaz.

Ce service permettra de contacter les clients via les réseaux de la téléphonie

mobile pour les informer sur les événements en relation avec la qualité du service, sa continuité ainsi que le règlement des créances, précise-t-on.

Ce nouveau service, qui vise à "assurer plus de proximité", servira également pour diffuser des conseils concernant l'utilisation de l'énergie et la rationalisation de la consommation, ajoute

la même source. Pour permettre à ses clients de bénéficier de ce service, la SDC a lancé une vaste campagne de collecte des coordonnées auprès des abonnés (e-mail et téléphone mobile GSM) à travers son réseau commercial implanté dans 14 wilayas du pays (Blida, Bouïra, Médéa, Tizi-Ouzou, Djelfa, Boumerdès, Tipasa, Lahguat, Biskra, El Oued,

Ghardaïa, Ouargla, Tamanrasset, Illizi). Ainsi, la SDC invite les clients se trouvant sur les wilayas couvertes par la société à télécharger et à renseigner le formulaire disponible sur son site web (sdc.dz) et à le remettre aux agents d'accueil ou aux attachés commerciaux au niveau des différentes agences commerciales pour être pris en charge.

SELON M. LOUH**Le FMI prévoit un recul du chômage en Algérie à 9,3 % en 2013**

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Tayeb Louh a révélé hier à Alger que le Fonds monétaire international (FMI) prévoyait un recul du taux de chômage en Algérie à 9,3 % en 2013.

Le ministre qui animait une conférence de presse avec le directeur général de l'Organisation arabe du travail (OAT) sur les lignes directrices de la 40^e session de la Conférence arabe du travail, a affirmé que les prévisions du FMI dans son dernier rapport sur la région du Maghreb arabe tablaient sur un "recul du chômage en Algérie à 9,3 % en 2013".

Le ministre a rappelé que le taux de chômage en Algérie est passé à 10% contre 30% en 1999 précisant qu'il s'agit du taux global du chômage en Algérie. Le taux de chômage parmi les jeunes de moins de 24 ans reste élevé, a-t-il dit.

Par ailleurs, M. Louh a fait savoir que l'expérience algérienne sera présentée, lors de la 40^e session de l'OAT, en toute objectivité notamment concernant le volet relatif à la hausse du taux de chômage au début des années 90 suite à la chute de l'économie nationale rappelant que plus de 400 000 travailleurs d'entreprises économiques ont perdu leur emploi durant cette période.

Les mesures adoptées par l'Algérie pour combattre le chômage dont le taux a baissé ces dernières années pour se stabiliser à 10%, grâce aux politiques nationales adoptées qui ont favorisé la relance de l'économie et l'autonomie financière de l'Algérie après les années 90, seront également présentées.

ANNABA**26 personnes blessées dans un carambolage**

Vingt-six personnes ont été blessées hier au centre-ville de Annaba dans un carambolage entre un camion, deux bus et 4 véhicules touristiques, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Cet accident de la circulation s'est produit sur le boulevard Ifriky à la cité du 8-Mai 45, lorsque le conducteur d'un camion a perdu le contrôle de son engin suite à une défaillance des freins, a précisé la même source. Les personnes blessées parmi lesquelles 18 femmes, ont été évacuées aux urgences médicales de l'hôpital Ibn Rochd grâce à l'intervention de 30 agents de la Protection civile avec sept ambulances dont deux médicalisées, indique-t-on.

La plupart des personnes blessées a quitté l'hôpital Ibn Rochd d'Annaba après avoir reçu les soins médicaux nécessaires, a fait savoir une source hospitalière, qui ne déplore aucun cas grave parmi les passagers des véhicules concernés. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les causes exactes de cet accident.

APS

DANS UN MESSAGE AUX PARTICIPANTS AUX ASSISES NATIONALES DU TOURISME
LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA :

Les atouts naturels de l'Algérie ne suffisent pas à eux seuls pour la relance du tourisme

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a affirmé hier à Alger que les atouts naturels dont dispose l'Algérie ne suffisent pas pour la relance du tourisme qui reste tributaire de notre capacité à transformer ce potentiel en produits touristiques de qualité.

Dans un message aux participants aux Assises nationales du tourisme, lu en son nom par M. Mohamed Ali Bougazi, conseiller à la présidence de la République, le président Bouteflika a indiqué que «la beauté de l'Algérie ne suffit pas pour la relance du tourisme dans notre pays qui reste tributaire de notre capacité à transformer ce potentiel en produits touristiques de qualité qui lui confèrent une dimension à la hauteur de ses atouts».

Le président de la République rappelle que le Schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) constitue le cadre stratégique de référence pour la politique touristique dans notre pays. Il constitue le support sur lequel l'Etat algérien a édifié sa vision du développement du tourisme national par étapes sur les court, moyen et long termes. Il définit également les outils et conditions de mise en oeuvre faisant ressortir un souci de l'équilibre triptyque consistant en l'équité, l'efficacité économique et la protection écologique».

Le chef de l'Etat a précisé que «cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une démarche de diversification de l'économie nationale productive hors hydrocarbures qui constitue un des secteurs centraux de soutien à la croissance avec l'industrie, l'agriculture et d'autres». Il a rappelé à ce titre que l'Etat s'est attelé à réunir le «climat favorable» à la concrétisation de cette vision par le lancement, notamment, de programmes ambitieux à l'instar de ceux relatifs à la relance de l'économie (2001-2004), le programme de soutien à la croissance économique (2005-2009) et ceux relatifs au développement du Sud et des Hauts-Plateaux et le programme quinquennal (2010-2014) qui «nous permettra, avec l'aide Dieu, de conforter les précé-



dents». Le président de la République a cité nombreux projets d'envergure relatifs aux équipements publics comme «l'extension du réseau autoroutier, autoroute Est-Ouest et ses pénétrantes, les routes du littoral, l'autoroute Nord-Sud, l'autoroute des Hauts-Plateaux, la modernisation du réseau ferroviaire, le métro d'Alger et les tramways d'Alger, Oran et Constantine et bien d'autres projets aussi grandioses».

Le pari gagné du renforcement de l'AEP

Il a également cité le pari gagné du renforcement du réseau d'alimentation en eau potable par la construction de barrages, de stations de dessalement d'eau de mer et le projet du siècle In Salah-Tamarrasset, outre les grands chantiers d'aménagement du territoire et de développement durable dont les projets des nouvelles villes, les parcs nationaux, les zones protégées, l'aménagement des sites protégés du Tassili et de l'Ahaggar, la mise en valeur du littoral, le système des oasis et des steppes ainsi que les grands projets énergétiques et les chantiers des nouvelles technologies d'information et de communication, le développement du réseau de téléphonie tous types confondu.

Pour le président de la République,

«tous ces programmes profiteront inéluctablement au secteur du tourisme, un secteur horizontal par excellence interdépendant avec plusieurs autres secteurs soulignant «la nécessaire mobilisation de tous» pour réunir les conditions et l'environnement favorables à son développement et son essor».

Le président de la République a saisi l'occasion pour rappeler les «dispositions prises par l'Etat pour encourager l'investissement et l'activité touristique dans le cadre des mesures fiscales et parafiscales incitatives qui figurent dans les différentes lois de finances et celles relatives au foncier».

Concernant les Assises du tourisme, le

● Les travaux des 2^e Assises nationales du tourisme ont débuté, hier matin au Palais des Nations (Alger), et seront consacrés notamment à la présentation du bilan du secteur de 2008 à 2012.

Ces assises de deux jours seront également un espace d'évaluation, de réflexion et de discussion sur la situation et le devenir du tourisme national.

Elles regroupent l'ensemble des intervenants dans la chaîne touristique: administration centrale et locale, professionnels et acteurs du tourisme, experts, mouvement associatif, institutions et secteurs concernés. Cinq ans

président Bouteflika a soutenu qu'elles visent à diagnostiquer et évaluer les politiques et programmes mis en place depuis l'adoption, par le gouvernement, du SDAT en 2008 notamment au niveau de ses cinq grands axes.

Ces derniers se rapportent, selon le président de la République, «au plan de valorisation de l'Algérie en tant que destination touristique à l'effet d'accroître son attrait et sa compétitivité et à la mise en œuvre du plan qualité tourisme pour l'adaptation des offres touristiques aux normes internationales en matière de qualité».

Ils concernent également le renforcement de la coopération et de la complémentarité entre les secteurs directement ou indirectement liés à celui du tourisme ainsi que la facilitation du partenariat entre les secteurs public et privé ainsi que le soutien et l'accompagnement de l'investissement afin de renforcer les capacités d'hébergement, en termes de qualité et de quantité, grâce à un plan de financement clair et des mesures simples qui permettent l'attrait de l'investisseur local et étranger».

«Le développement touristique est l'une de nos aspirations. Il constitue une grande ambition que nous voulons tous réaliser. L'Etat a, pour sa part, accordé un rôle central à la relance de l'activité des services et à l'élargissement du réseau touristique pour la création d'emplois permanents et saisonniers en offrant un climat adéquat, favorable et attrayant», a considéré le président Bouteflika pour conclure.

après l'adoption par le gouvernement de la stratégie de mise en œuvre du Schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) et à deux années du terme de sa première phase (2015), «une halte sera opérée pour faire un diagnostic de cette étape d'amorçage» lors de cette rencontre, selon ses organisateurs.

Les premières Assises du tourisme, tenues en février 2008, avaient été sanctionnées par une série de recommandations qui avaient mis l'accent notamment sur le rôle du SDAT comme instrument privilégié de développement durable du territoire.

FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-ESPAGNOL À ALGER Plusieurs accords seront signés

Plusieurs accords de partenariat économique seront signés aujourd'hui à l'occasion de la tenue du 1^{er} Forum d'affaires algéro-espagnol qui se tiendra à Alger.

La cérémonie de signature de ces accords sera présidée par le ministre de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, Chérif Rahmani, et le ministre espagnol de l'Industrie, de l'énergie et du tourisme, M. José Manuel Soria Lopez.

En marge de cette cérémonie, les deux ministres procéderont également à l'ouverture d'une rencontre économique entre des opérateurs économiques des deux pays.

Lors de cette rencontre entre opérateurs des deux pays, deux groupes de travail mixtes devront discuter des opportunités de partenariat pouvant être concrétisées dans divers secteurs, notamment dans l'industrie. Quatre rencontres bilatérales concernant les secteurs des biens d'équipements industriels, de l'agro-industrie et l'eau, des énergies conventionnelles et renouvelables, du logement et des transports sont prévues.

Tenue en janvier dernier à Alger, la cinquième Réunion de haut niveau algéro-espagnole, co-présidée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et le président du gouvernement espagnol M. Mariano Rajoy, avait été sanctionnée par la signature de plusieurs accords de coopération et mémorandums d'entente.

Les secteurs du logement et de l'industrie représentaient une part importante de ces accords. Ainsi, trois ac-

cords de partenariat ont été signés par des entreprises algériennes et espagnoles pour la réalisation de plus de 50 000 logements en Algérie. Trois autres accords de partenariat industriel dans les domaines de la mécanique, du cuir et du papier, ont été signés avec comme objectif le transfert de savoir-faire espagnol aux entreprises algériennes.

Dans le domaine de la mécanique, la Société de gestion des participations de l'équipement industriel et agricole (SGP-Equipag) a conclu un accord avec la firme espagnole Europactor pour la fabrication de compresseurs de 5 à 25 tonnes, selon la règle 51/49%.

Une société mixte sera créée entre l'Entreprise nationale des travaux publics (ENTP) et Europactor pour la fabrication de ces engins de travaux routiers au niveau de l'usine de Ain Smara de Constantine pour une cadence de production annuelle de 200 à 300 engins.

Un autre accord a été signé par le groupe Leather Industry, relevant de la SGP-IM (industries manufacturières) et la société espagnole Celma spécialisée dans l'industrie du cuir.

Ce partenariat porte sur la réouverture de l'usine de chaussures de Chéraga (ex-Bata). A cet effet, Celma prendra une participation initiale à hauteur de 25% dans le capital social de l'usine de Chéraga avant de porter cette participation à 49% dans une prochaine étape. Il est prévu aussi dans le cadre de ce partenariat de créer un centre technique d'appui aux entreprises du cuir dont la

mission consistera en la formation du personnel dans les différents métiers de cette filière, avec la création de 150 emplois. Le troisième accord, conclu entre la SGP-Geophac (chimie-pharmacie) et Saica Papers, porte sur la récupération de vieux papiers à travers un partenariat entre Tonic industrie et Gipec du côté algérien et le partenaire espagnol, leader mondial dans l'activité de récupération.

Cette joint-venture permettra d'optimiser l'activité de récupération de vieux papiers en portant sa capacité à 300 000 tonnes par an dans trois ans sur un gisement de 450 000 tonnes et surtout de réduire la facture d'importation du papier.

APS



JACOB ZUMA EN ALGÉRIE

Une visite pour approfondir le dialogue politique et booster la coopération

Le dialogue politique et la coopération bilatérale, notamment dans son aspect relatif à la Haute commission binationale, seront au menu des entretiens entre le président Abdelaziz Bouteflika et le président sud-africain, Jacob Zuma qui était attendu hier soir pour une visite de travail de deux jours en Algérie.

Photo : Archives



La situation au Sahel, particulièrement au Mali et les prochaines échéances inscrites dans l'agenda bilatéral seront abordées au cours de cette visite qui sera aussi une occasion de faire le point sur l'état d'avancement des chantiers ouverts depuis la tenue en 2010 de la 5e Haute commission binationale de coopération.

L'Algérie et l'Afrique du Sud sont liées, au plan économique, par une série de projets touchant à des domaines aussi variés que stratégiques comme la défense, l'agriculture et l'industrie mais aussi la recherche scientifique et la formation des ressources humaines.

Depuis la tenue, en 1998, de la 1^{re} Haute commission, la relation bilatérale a connu un bond qualitatif, caractérisé par la mise en œuvre d'importants accords, dans les domaines minier, pétrolier, celui des transports, de la construction, des télécommunications et des technologies nouvelles. Ces dernières années ont vu la signature de nombreux mémorandums d'entente en matière d'énergie, comme celui signé en 2010 entre Sonatrach et Petroleum South Africa ainsi que dans les domaines du sport, du tourisme et de l'énergie nucléaire civile. Cet esprit de partenariat n'a cependant pas pris l'envol souhaité par Alger et Pretoria. C'est le constat fait par le ministre des affaires étrangères M. Medelci en 2010, relevant que les deux pays "n'avaient pas atteint le niveau qui correspond à leur potentiel de partenariat". C'est de ce point de vue là que la visite de Jacob Zuma tire

tout son intérêt, au plan économique d'abord, car elle constituera une opportunité pour permettre, à l'occasion de la prochaine session binationale, d'exploiter toutes les opportunités déjà identifiées et d'entrevoir de nouvelles pistes de partenariat. Il s'agira pour les deux parties de prendre toute la mesure de la dynamique qui caractérise les économies des deux pays pour inscrire leur coopération au plan bilatéral, mais aussi continental, tant il est vrai que les deux pays ont initié dans le cadre de mécanismes communautaires, à l'exemple du Nepad, des démarches tendant à concrétiser des objectifs de développement pour tirer le continent vers le haut. L'Algérie est le partenaire le plus important pour l'Afrique du Sud dans la région du Maghreb et un allié sûr dans l'intégration et le développement de l'Afrique sur le plan régional et continental", soulignent les dirigeants sud-africains. Depuis de longues années, Alger et Pretoria consacrent des efforts soutenus pour apporter la meilleure contribution à la réalisation des objectifs de l'Union africaine et du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad).

Un dialogue politique fécond

Les deux pays, relèvent des milieux diplomatiques, ont également inscrit dans leur agenda politique le reposseonnement de l'Afrique au plan inter-

national, et ce pour en faire un interlocuteur crédible dans le dialogue ouvert avec les pays les plus industrialisés de la planète dans le cadre du G8. Au plan du dialogue politique bilatéral comme au niveau multilatéral, Alger et Pretoria développent une approche commune et partagent les mêmes positions sur nombre de dossiers. Une large convergence de vue caractérise leurs positions et laisse transparaître tant au niveau de la perception que des moyens à mettre en œuvre une parfaite identité. Cela apparaît clairement tant pour les dossier à problématique sécuritaire que ceux relatifs à la décolonisation comme la question du Sahara occidental au sujet de laquelle les deux pays appellent à une solution rapide dans le cadre de la légalité internationale, notamment par l'organisation d'un référendum d'autodétermination ou du conflit malien qui doit "trouver une solution conformément à l'approche globale définie par la résolution 2085 du Conseil de sécurité de l'ONU".

Ce sont surtout les larges similitudes constatées au plan des évolutions internes tant en Algérie qu'en Afrique du Sud, telles les expériences communes des politiques de réconciliation et les relations historiques tissées pendant la révolution qui autorisent, aujourd'hui, à affirmer qu'Alger et Pretoria ont posé les fondements d'un modèle de coopération tout aussi bénéfique mutuellement qu'au plan continental, concluent des observateurs.

10^e CONFÉRENCE DES 5+5 À NOUAKCHOTT M. Medelci conduira la délégation algérienne

Le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, conduira la délégation algérienne qui prendra part aux travaux de la 10^e Conférence des ministres des Affaires étrangères du dialogue en Méditerranée occidentale 5+5, qui se tiendra demain à Nouakchott en Mauritanie.

Cette conférence offrira à l'Algérie l'occasion de "souligner son attachement à cette instance informelle de dialogue et de coopération et de rappeler les fondements de sa politique méditerranéenne", a indiqué hier une déclaration du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani.

Cette rencontre constituera également une opportunité pour "plaider en faveur d'une coopération accrue qui priviliegera les synergies entre le dialogue 5+5 et les relations bilatérales et régionales au titre de l'Union pour la Méditerranée, sur la base de la règle de la géométrie variable".

La coopération multisectorielle sera également à l'ordre

du jour de cette conférence, notamment en ce qui concerne la sécurité alimentaire, les ressources en eau, la jeunesse, l'enseignement supérieur et la santé. Les Etats membres du dialogue 5+5 auront, durant cette rencontre, à échanger leurs vues sur les "questions politiques d'intérêt commun, telles que la lutte contre le terrorisme, la situation au Sahel, et plus particulièrement au Mali, la crise syrienne, l'intégration régionale et maghrébine, la migration et la problématique du développement", a précisé la même source. La conférence sera sanctionnée par une déclaration commune "qui fixera les positions des participants sur les questions politiques, ainsi que les priorités en matière de coopération entre les Etats membres de cette entente", a ajouté le porte-parole du MAE. La conférence de la Méditerranée occidentale des 5+5 est composée de l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, la Libye, la Mauritanie, la France, l'Espagne, l'Italie, le Portugal et Malte.

Volonté commune de hisser la coopération économique au niveau des relations politiques

L'Algérie et l'Afrique du Sud oeuvrent depuis des années à conférer une dimension stratégique à leur coopération économique et à la promouvoir en vue de la hisser au niveau de leurs relations politiques, eu égard aux grandes potentialités que recèlent les deux pays, fondateurs de l'Union africaine (UA). Parmi les domaines de coopération, ceux définis lors de la 5^e session de la Haute commission de coopération entre les deux pays, réunie les 25 et 26 mai 2010 à Alger.

La visite de travail qu'il effectue, depuis hier, le président d'Afrique du Sud, M. Jacob Zuma en Algérie, constitue une occasion pour évaluer la mise en œuvre des résultats de cette session et poursuivre les efforts visant la promotion de la coopération bilatérale, outre la coordination des positions sur différentes questions continentales et internationales d'intérêt commun. Au volet économique, six accords, programmes et mémorandums d'entente ont été signés ou paraphés au terme de la 5^e session de la Haute commission de coopération. Il s'agit d'un accord de coopération sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, un programme d'action dans le domaine du sport pour la période 2010-2012 et un mémorandum d'entente entre Sonatrach et Petroleum South Africa.

En outre, un mémorandum d'entente dans le domaine du travail et de la sécurité sociale et un autre dans le secteur du tourisme pour la période 2010-2012 ont été signés à cette occasion. Les accords signés dans le cadre de la commission, notamment dans le domaine de l'énergie, sous toutes ses formes, constituent "un investissement" pour l'avenir traduit par le souci de l'Algérie et de l'Afrique du Sud d'accompagner et encourager toutes les initiatives destinées à exploiter les opportunités déjà identifiées et à ouvrir des nouvelles pistes de partenariat pour aboutir à des résultats substantiels. Les deux pays ont également convenu de dégager un fonds de deux (2) millions de dollars (1 million chacun) dans le cadre de la coopération scientifique et technologique bilatérale et de définir les domaines d'intérêt commun, par le lancement de projets communs et l'encouragement du déplacement des chercheurs entre les deux pays et l'échange des programmes scientifiques. Outre les relations bilatérales, la coordination et la coopération concernent aussi le cadre régional et continental, à travers le rôle des deux pays dans le Nouveau partenariat pour le développement en Afrique (NEPAD), l'Algérie étant l'un des acteurs de cette initiative depuis sa création.

Au volet politique, les présidents Bouteflika et Zuma, "s'étaient félicités" par ailleurs, du "rôle actif" des deux pays dans la promotion de la paix, de la stabilité et du bon voisinage dans leurs régions respectives en Afrique et dans le monde. L'Algérie et l'Afrique du Sud adoptent la même position à l'égard de plusieurs questions dont celle du Sahara Occidental. Il s'agit, selon eux, "d'une question de décolonisation" dont la solution doit être basée sur "le droit à l'autodétermination" du peuple du Sahara occidental, à travers l'organisation d'un référendum libre et transparent.

Concernant la situation au Proche-Orient, les deux parties sont favorables à une solution "juste et durable" du conflit israélo-palestinien qui offrira au peuple palestinien, le droit d'instaurer son Etat avec El Qods comme capitale. Les deux pays ont également exprimé à la faveur de différents rencontres et forums internationaux, "leur engagement" à lutter contre le terrorisme international et leur soutien au renforcement des efforts africains de coopération avec la communauté internationale dans ce cadre.

Des partis du «pôle nationaliste» appellent les jeunes ouarglis à la vigilance

Des partis du «pôle nationaliste» ont appelé samedi à Ouargla les jeunes de la région à «faire preuve de vigilance et à ne pas se laisser entraîner vers la violence nourrie par certaines parties tendancieuses».

Les présidents de six partis politiques issus du «pôle nationaliste» ont appuyé, dans un communiqué final sanctionnant les travaux d'une conférence tenue à Touggourt, «la légitimité des revendications des jeunes» tout en exprimant le soutien des partis du pôle nationaliste à ces revendications liées notamment à l'emploi.

Ils ont également exhorté les autorités suprêmes du pays «à la satisfaction des revendications soulevées, à la consécration du principe d'égalité des chances pour toutes les catégories sociales dans tous les domaines» et celui de «la répartition équitable des richesses du pays».

Ils ont, en outre, invité les jeunes algériens à soutenir les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) notamment «à la lumière des développements sécuritaires survenus à l'extrême sud du pays».

Les présidents des partis participants à cette conférence (le parti Ennouï El Djazairi (PED), le Front de la Bonne gouvernance, le parti du militantisme national, le parti national pour la solidarité et le développement (Pnsd) le parti du Renouveau algérien (PRA) ont, par ailleurs, appelé à lever le blocus médiatique sur leurs activités». On pris part à cette conférence des représentants des jeunes chômeurs de Touggourt et d'associations locales intéressées par le dossier de l'emploi dans la région.

Cette conférence s'inscrit dans le cadre du programme élaboré par les partis du pôle nationaliste composé de 11 partis et qui comprend des visites à différentes régions du pays pour rencontrer les jeunes et les représentants de la société civile et transmettre leurs préoccupations aux autorités suprêmes du pays, ont précisé les responsables de ces formations politiques.

L'amendement de la Constitution doit se faire par référendum

Le coordonnateur général du parti de la jeunesse (PJ), M. Hamana Boucharma a estimé, samedi, à Blida que l'amendement de la Constitution doit passer par référendum populaire et non par le Parlement. M. Boucharma qui animait une rencontre régionale des militants de son parti des wilayas du centre sur la révision constitutionnelle, a souligné que le parti «consultera ses militants sur cette question en toute liberté et démocratie avant de soumettre cette opinion à l'instance centrale concernée».

Il a rappelé dans ce sens que le parti «n'est pas un machine électoral mais un espace politique qui réunit les forces juvéniles y compris la jeunesse marginalisée pour défendre les intérêts suprêmes de la nation».

«La prochaine Constitution à laquelle nous aspirons doit consacrer l'Etat institutionnel et démocratique» et cela passe, a-t-il dit, par «la construction d'un Etat basé sur les compétences et l'intégrité». Il a souhaité que cette Constitution donne «une indépendance absolue aux pouvoirs exécutif, législatif et juridique».

TRANSPORT

Le tramway de Sétif, au tracé le plus long du pays, sera lancé en travaux avant fin 2013



Les travaux de réalisation du tramway de Sétif, au tracé le plus long du pays (22,4 km), seront lancés avant la fin de l'année 2013, a déclaré samedi à Sétif le ministre des Transports, M. Amar Tou.



«Le cahier des charges relativ à la réalisation de ce projet structurant a été déjà préparé et l'avis d'appel d'offres pour le choix de l'entreprise de réalisation sera lancé d'ici à trois mois au plus tard», a indiqué le ministre à l'APS à l'issue d'une rencontre d'évaluation et de concertation sur le projet du tramway, tenue au siège de la wilaya en présence des autorités locales, des élus et des cadres du secteur.

La première ligne du tramway de Sétif sera composée de deux (02) tronçons dont le premier, long de 15,2 km, reliera les quartiers Est de la ville, plus précisément l'ancienne entrée de la RN 5 vers l'université El Bez via la cité Berarma tandis que le second, d'une longueur de 7,2 km, prendra naissance au carrefour de la wilaya pour s'achever à la future gare multimodale projetée dans la localité d'Aïn Trick (Sud de la ville), selon les précisions fournies par le bureau d'étude turc chargé de la conception de l'Avant-projet détaillé (APD).

Le futur tramway de Sétif dont la réalisation «ne devra souffrir d'aucune

contrainte d'ordre technique au vu la topographie plate de la ville, sera doté d'une quarantaine de stations-voyageurs, de 5 pôles d'échange et de sept 7 parcs-relais pour faciliter l'intermodalité entre les différents types de transport», ont souligné les responsables du bureau d'étude qui ont affirmé que les études de l'APD «tirent à leur fin et seront remises incessamment». Soulignant l'importance de ce projet dans la restructuration et la modernisation de la ville de Sétif, M. Tou a insisté auprès des responsables locaux pour qu'ils «saisissent pleinement» cette occasion (projet du tramway) pour «faire valoir les richesses et les particularités de cette ville révolutionnaire» et «créer un surcroît d'animation dans la vie quotidienne des citoyens».

Des études techniques qui détermineront si les trémies de la cité Tebinet et de la porte de Biskra, situées sur la parcours de la première ligne du tramway, devront être préservées ou éliminées, seront prochainement présentées par le bureau d'étude turc, a souligné le

ministre. Une fois réceptionné, le tramway de Sétif desservira les pôles universitaires Ferhat Abbas I et II, le stade du 8 mai 1945, la gare routière de la ville, le centre-ville de Sétif, les quartiers denses de la partie Est de l'agglomération, les zones industrielles 1, 2 et 3, la cité Bizar et la porte de Biskra, entre autres, a encore souligné M. Tou, faisant part d'un «aménagement spécial» de la place abritant Ain El Fouara qui sera également traversée par le tramway.

Le chantier de réalisation du tramway de Sétif devra offrir jusqu'à 1 200 postes de travail et environ 750 postes permanents lors de son exploitation, a également souligné le ministre, précisant que les rames de ce tramway, au nombre de 40, seront assemblées au dépôt d'Annaba en cours de réalisation. Le ministre a, par ailleurs, souligné que les travaux de réalisation des tramways de Sétif, d'Annaba et de Batna «ont été un temps retardés pour des raisons de procédures administratives liées, principalement, à l'environnement et à l'amendement du code des marchés publics».

ALGÉRIE - BIT

Lutte contre le chômage des jeunes, l'autre priorité de l'OIT

L'Organisation internationale du travail (OIT) a classé la lutte contre le chômage des jeunes comme une de ses priorités «clés» pour les années à venir, a affirmé samedi à Alger le directeur général du Bureau international du travail (BIT), M. Guy Ryder.

«Le chômage des jeunes est peut-être la priorité de tous les autres points dans le monde du travail. L'OIT vient, d'ailleurs, de l'établir comme une de ses priorités clés pour les années à venir», a déclaré à la presse M. Ryder au sortir de l'audience que lui a accordée le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Tayeb Louh.

Le DG du BIT a cité en outre, le volet de la formation professionnelle qui demeure lui aussi, a-t-il dit, un point essentiel à prendre en charge.

«Nous sommes en situation de crise en Europe. 1 jeune sur 4 est au chômage. Il faut des interventions à différents niveaux pour lutter contre ce fléau», a-t-il plaidé, précisant que le taux de chômage dans ce continent est de 24%.

«En Algérie, le taux est à 10%. Nous serons d'accord à dire, malheureusement, que ce pourcentage est aussi trop élevé. Nous pouvons faire mieux pour le réduire», a-t-il dit.

M. Ryder a regretté, dans ce sens, n'avoir vu aucun pays résoudre le problème du chômage malgré les mesures prises.

Interrogé, par ailleurs, sur les principaux volets à développer avec l'Algérie, le premier responsable du BIT a précisé que les priorités seront dégagées qu'une fois avoir rencontré notamment le syndicat et le monde du travail.

«Nous allons discuter, entre autres, de l'emploi pour les jeunes, de la protection sociale, de l'économie informelle, et de l'inspection du travail qui demeurent des priorités pour notre bureau», a ajouté ce même responsable.

De son côté, le ministre du Travail a indiqué avoir discuter avec M. Ryder de la coopération qui lie l'Algérie et l'OIT. «Nos relations avec cette organisation remonte à 1962, soit juste après l'Indépendance», a rappelé M. Louh, qui a relevé juste fait, également, avec le DG du BIT un tour d'horizon sur les questions de la formation et la sécurité sociale.

Sur ce dernier point, le ministre a rappelé l'ouverture prochaine de l'Ecole supérieure de la sécurité sociale qui prendra en charge outre, la formation des cadres algériens mais aussi des cadres africains.

A noter que l'audience a été suivie par une séance de travail où des explications sur la politique du travail et de l'emploi en Algérie ont été fournis au DG du BIT, qui a rappelé, de son côté, les priorités du BIT à l'avenir.

MOHAMED ABDELAZIZ (PRÉSIDENT DE LA RASD)

La position de la France dans le conflit du Sahara occidental mérite d'être clarifiée

Le président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, a affirmé que la position de la France dans le conflit du Sahara occidental demeurait confuse et méritait d'«être clarifiée», estimant que les principes de la démocratie, des droits de l'homme et du droit à l'autodétermination ne peuvent faire l'objet de «marchandage».

«(...) Nous aurions aimé qu'il (François Hollande) nomme les choses par leurs noms. Il y a des principes qui ne sauraient être marchandés (principes de démocratie, des droits de l'homme et du droit à l'autodétermination des peuples), a déclaré le président sahraoui, dans un entretien à l'APS, soutenant que «la France doit être plus claire à ces sujets».

Il a toutefois estimé qu'il existait un changement «positif» dans la position de la France, dans la mesure, a-t-il précisé, où le président Hollande avait insisté, lors de son intervention du 4 avril passé au Parlement marocain, sur la nécessité de résoudre le conflit du Sahara occidental.

Qualifiant la visite de l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU, Christopher Ross, dans la région d'«importance», il a rappelé que cette visite était une étape avant la présentation, le 22 avril prochain, de son rapport sur le Sahara occidental au Conseil de sécurité qui est appelé à statuer sur le devenir du conflit, conformément au contenu du document.

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a estimé, en outre, que l'intérêt de la récente visite de Christopher Ross résidait dans le fait que, cette fois, il avait rencontré les Sahraouis des territoires occupés à Dakhla, alors que son déplacement précédent s'était limité à la ville d'El-Ayoun.

«Les entretiens qu'il a eus avec les citoyens, en plus de ceux avec les parties en conflit et les pays voisins, sont autant d'éléments qui plaident pour la nécessité de faire avancer le dossier du Sahara occidental dans le sens des résolutions des Nations unies, et de façon à garantir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination», a encore soutenu Mohamed Abdelaziz.

Ces entrevues, a-t-il précisé, ont surtout «alerté» Ross sur la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés ainsi que sur l'exploitation illégale des ressources naturelles des territoires sahraouis.

Il a, également, estimé que la visite de Ross renseignait sur sa «volonté» de

poursuivre «ses efforts», en maintenant le principe des visites et des entretiens avec les parties concernées, «tout en privilégiant les pourparlers directs entre les parties belligérantes».

Mohamed Abdelaziz a déploré, à cet égard, l'absence d'une volonté politique chez le gouvernement marocain, une position, a-t-il dit, sur laquelle butaient tous les efforts des Nations unies pour parvenir à une solution politique au conflit, alors que même les droits de l'homme dans les territoires occupés demeurent sans aucune «garantie».

A une question relative au calendrier du prochain round de négociations, sous les auspices des Nations unies, le président sahraoui a affirmé qu'à ce jour, Ross n'a confirmé ni le lieu ni la date de cette rencontre.

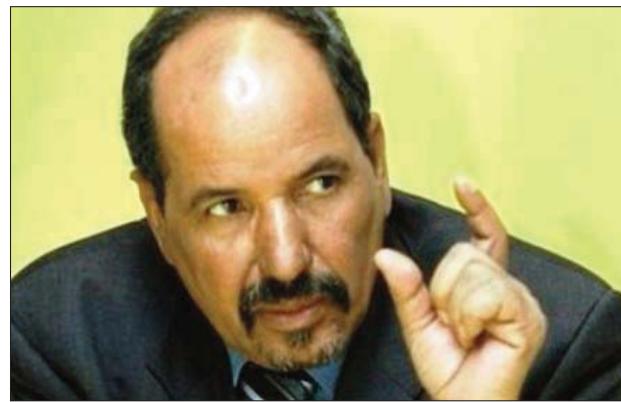
«La prochaine réunion du Conseil de sécurité sera un test pour les Nations unies et les Etats influents, notamment la France», a soutenu Mohamed Abdelaziz en se demandant si ce pays «continuera à protéger le Maroc qui est accusé de tant de violations, ou bien verra-t-on, s'est-il interrogé, un changement de sa position».

«La crédibilité des Nations unies, aujourd'hui, réside précisément dans la résolution du conflit sahraoui dans la mesure où il s'agit du dernier cas de décolonisation», a-t-il souligné.

Le Maroc accablé par les rapports d'ONG et d'organismes des droits de l'homme

Interrogé sur la lettre adressée, récemment, par ses soins au roi du Maroc, l'interpellant sur la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés, le président sahraoui a relevé que «la majorité des organisations internationales, continentales et régionales ont souligné, ces deux derniers mois, l'atrocité des violations commises à l'encontre des populations sahrauies des territoires occupés».

Il a cité, à cet égard, les rapports de Human Rights Watch (HRW), Amnesty International, du rapporteur spécial des Nations unies contre la torture, de la Dé-



légation onusienne aux droits de l'homme, de Front Line, du Parlement européen, du Centre Robert-Kennedy pour la justice et les droits de l'homme et de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. Rappelant que le Maroc est assis sur un «royaume» de drogue, le secrétaire général du Front Polisario a indiqué que ce pays «est l'un des créateurs des mouvements terroristes qui activent dans la région du Sahel» et qu'il était «derrière de nombreuses affaires de crime organisé».

«Ceci est devenu une réalité et toutes les velléités d'impliquer le Front Polisario dans ces actes sont caduques, vouées à l'échec et tendent surtout à faire occulter la réalité que le Maroc encourage les organisations terroristes à commercialiser la drogue et à entreprendre des enlèvements en vue de bénéficier de rançons», a-t-il soutenu.

«Chaque fois que le Maroc est acculé, et mis devant ses responsabilités vis-à-vis du conflit avec le Sahara occidental, il tente de faire de l'Algérie un bouc émissaire en l'accusant d'être à l'origine de la non-résolution du conflit».

En vérité, l'Algérie a, de tout temps, eu une position claire en proniant la décolonisation de notre territoire et en soutenant le droit de notre peuple à l'autodétermination», a-t-il ajouté.

Il a souligné, dans ce cadre, que l'Algérie «n'attend rien du Sahara occidental, si ce n'est le respect du droit de notre peuple à l'autodétermination. L'Algérie est aussi victime de la politique expansionniste du Maroc et nous dénonçons les tentatives marocaines d'impliquer l'Algérie dans ce conflit, qui sont en réalité des tentatives d'occulter la réalité et une fuite en avant».

Répercussions négatives de la crise économique mondiale sur la situation humanitaire dans les camps des réfugiés sahraouis

Interpellé sur la situation dans les camps des réfugiés sahraouis, le premier responsable du Front Polisario a déploré les «répercussions négatives» de la crise économique mondiale sur le volume des aides alimentaires.

Il a adressé, à ce propos, un appel «pressant» à la communauté internationale, en vue de prendre en considération les conditions pénibles dans lesquelles évoluent les réfugiés sahraouis.

Le président sahraoui a invité, à ce propos, la communauté internationale à faire pression sur le Maroc, en vue de faire cesser les souffrances du peuple sahraoui, car au final, a-t-il dit, la solution ne peut être que politique à travers un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui.

Il a salué, à cette occasion, la «résistance» du peuple sahraoui, soulignant notamment «la patience» en toutes épreuves de la femme sahraouie qui a su faire face à des situations difficiles. De même qu'il a tenu à «réitérer» ses remerciements à l'Algérie qui a fourni «une aide précieuse», depuis de longues années. «Cette aide a beaucoup soutenu les Sahraouis dans leur épreuve».

«Il est vrai que parfois la jeunesse sahraouie s'impatiente, notamment, en raison des provocations du Maroc dans les territoires occupés, mais nous tenons à manifester notre colère de la manière la plus pacifique et à espérer que les Nations unies aboutissent à l'organisation du référendum d'autodétermination».

La stabilité régionale : Une exigence stratégique

Said Abjaoui

L'Algérie s'est libérée des instabilités. Elle s'attelle maintenant à se libérer des insécurités. Pourquoi des insécurités? Tout simplement parce que toutes les autres formes de violence et d'activité hors de la loi sont en faveur du terrorisme. Comment parvenir à extirper les virus des instabilités et des insécurités dans toute la région?

Il faudrait d'abord que tous nos voisins admettent que la stabilité régionale est une exigence stratégique, qui a besoin d'une durée. Il faudrait également que les leçons des cas irakien, libyen et d'autres encore soient tirées pour comprendre une fois pour toutes les raisons pour lesquelles il est d'une nécessité vitale de refuser toute intervention étrangère dans la région car il est prouvé et bien prouvé que celle-ci crée plus de problème qu'elle n'en résout. Elle ne résout rien d'ailleurs.

Pourquoi sans cesse revenir au point de départ par la multiplication des crises au lieu d'en finir une fois pour toutes avec celles-ci ? Qu'est ce qui peut légalement engager un processus de guerre quand la charte régionale

ou le droit international en absence de charte régionale en appelle plutôt à engager un dialogue comme moyen d'aboutir à la paix ?

Dans le cas syrien, il y a une charte de la Ligue arabe qui régit les relations de crise dans cet espace régional. L'Algérie n'innove pas et ne pousse pas à l'innovation. Elle s'en tient strictement aux dispositions de la charte et celles du droit international.

Il n'y a aucune disposition, absolument aucune, qui autorise des pays membres à solliciter des armées étrangères à l'effet d'utiliser des moyens de contrainte, c'est-à-dire des moyens de guerre, contre un autre pays membre. Et ce n'est pas fini. Il n'existe aucune disposition de la charte qui autorise des pays membres à reconnaître l'opposition politique et armée d'un pays membre. Et ce n'est pas fini. Il n'existe aucune disposition qui autorise l'octroi du siège d'un membre de la Ligue à son opposition politique armée.

S'il faut respecter la charte, c'est une obligation qui s'impose à la Ligue. Or, s'il faut contourner la charte, c'est-à-dire la violer, le cadre organisationnel de la Ligue ne doit pas être invoqué.

En contournant la charte, la Ligue n'existe plus car celle-ci est légitimée d'abord par un accord global qui

est la charte. La charte n'encourage même pas l'institution d'une mentalité de coup d'Etat. Ni la charte de la Ligue arabe, ni la charte de l'Union africaine. Plus encore, l'Union africaine ne reconnaîtra jamais un régime issu d'un coup d'Etat. L'Algérie ne connaît pas que la lutte contre le terrorisme et les autres formes de violence transfrontières se mènent en solitaire. C'est au sein d'un système international de coopération opérationnelle que la lutte se mène. Ensuite, elle sait qu'elle doit contribuer à la stabilité régionale, plus particulièrement sur ses frontières, et à la résolution des crises.

Elle resserre les liens sur le plan interne car une nation n'est forte que de sa cohésion interne. L'Algérie ne cherche pas à s'imposer comme puissance régionale mais cherche plutôt à faire de la région une puissance capable de régler les problèmes internes à cette région. Avec une gestion par décision collégiale.

Elle estime également, dans le cadre d'une lutte globale, que la communauté internationale doit participer à la diminution des vulnérabilités, au moyen d'une coopération économique qui permette d'assurer le co-développement. Les pays actuellement vulnérables ne peuvent pas faire face à la révolution des demandes sociales.

PORTUGAL

Des milliers de personnes manifestent à Lisbonne contre l'austérité et l'appauvrissement

Des milliers de personnes ont manifesté samedi à Lisbonne pour protester contre l'appauvrissement et la politique d'austérité du gouvernement qui a décidé d'accélérer les coupes dans les dépenses publiques après la décision de la Cour constitutionnelle d'invalider plusieurs mesures d'austérité prévues au budget de l'Etat de 2013.

«Chômage au Portugal, une honte nationale», «Oui au travail, non au chômage», «Une hausse du salaire minimum est nécessaire», scandaient notamment les protestataires réunis devant le Parlement après avoir défilé dans plusieurs artères de la capitale à l'appel de la CGTP, principal syndicat portugais.

Les manifestants, qui ont dénoncé la précarité accentuée par la mise en oeuvre de plans successifs de rigueur imposés par le gouvernement et les créanciers internationaux, ont réclamé un changement de politique et la démission de l'exécutif.

Cette manifestation est l'aboutissement d'une semaine d'actions organisées dans plusieurs villes du pays dans le cadre d'une marche nationale contre l'appauvrissement initiée par la CGTP, proche du Parti communiste.

«Le pays ne supporte plus l'austérité, ni les sacrifices», a déclaré Arménio Carlos, secrétaire général de la confédération syndicale en s'adressant aux manifestants à la fin de ce rassemblement. Malgré les différents plans de rigueur mis en œuvre par le gouvernement, le Portugal est plongé dans la récession, la plus grave depuis près de 40 ans.

Le pays, qui a connu en 2012 une récession de 3,2%, s'attend à une contraction de l'économie de 2,3% en 2013, tandis que le chômage devra atteindre un nouveau record à 18,2 % cette année.

Cette manifestation intervient à un moment où le Portugal se trouve à nouveau sous pression après le rejet par la Cour constitutionnelle de plusieurs mesures d'austérité inscrites au budget 2013, marqué par une rigueur sans précédent.

La décision du tribunal a privé le gouvernement portugais d'environ 1,3 milliard d'euros d'économies ce qui a compromis son engagement à ramener d'ici la fin de l'année le déficit budgétaire à 5,5% du PIB. Le gouvernement entend compenser ce manque à gagner, par des coupes de 600 millions d'euros dans les budgets des ministères et par des économies, dont il n'a pas précisé le montant, affectant plusieurs secteurs sensibles.

Ces nouvelles mesures d'économies seront analysées par la troïka (UE-FMI-BCE) des créanciers du Portugal, attendue aujourd'hui à Lisbonne pour un examen supplémentaire des comptes du pays, ayant une évaluation régulière, prévue en mai. Vendredi, les ministres des Finances de la zone euro se sont toutefois mis d'accord pour une extension de sept ans des maturités des prêts accordés au Portugal. En échange, le gouvernement devra procéder à des coupes budgétaires significatives dans la santé, la sécurité sociale, l'éducation et les entreprises publiques. Pour rassurer ses créanciers, le gouvernement maintient le cap de la rigueur, au risque d'accroître davantage les critiques et provoquer une forte poussée du mécontentement de la population de plus en plus exaspérée par des plans de rigueur successifs.

APS



RD CONGO - ONU - CENTRAFRIQUE

Près de 250 réfugiés centrafricains arrivent chaque jour dans le Nord de la RDC

Prés de 250 réfugiés centrafricains quittent chaque jour leur pays pour le Nord de la République démocratique du Congo (RDC), fuyant l'instabilité après que la rébellion du Séléka eut pris le pouvoir le mois dernier en Centrafrique, a déclaré samedi le Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

«Il y a peu près 250 nouveaux réfugiés par jour. Ça veut dire que la situation à Bangui, en Centrafrique, n'est pas encore stabilisée, qu'il y a encore des gens qui cherchent la protection de la RDC», a déclaré le chef du HCR, Antonio Guterres, à la presse.

«Dans les contacts avec les réfugiés, c'est clair qu'ils veulent rentrer chez eux mais qu'ils ne veulent pas que cela se passe avant que les conditions de paix et de stabilité soient rétablies en Centrafrique», a-t-il expliqué au dernier jour de sa visite en RDC.

La RDC accueillerait près de 34 000 réfugiés centrafricains, dont 29 000 dans la province de l'Equateur (Nord-ouest) et 4 700 dans la province Orientale voisine (Nord-est). Selon le HCR, le problème de manque de nourriture et d'abris est en cours de résolution. Un camp d'une

capacité de 10.000 personnes doit être créé, ainsi qu'une école et un centre de santé qui bénéficieront aux réfugiés et aux populations locales.

Les réfugiés ont fui la Séléka, une coalition de rebelles qui a pris les armes contre Bangui mi-décembre et a renversé fin mars le régime du président François Bozizé - malgré la signature d'un accord de paix le 11 janvier à Libreville, après une médiation régionale.

«Une solution politique rapide est essentielle», a encore souligné M. Guterres. «Pour des raisons humanitaires, pour éviter la souffrance des gens», a-t-il ajouté.

Cette solution «permettrait d'éviter un nouveau facteur de déstabilisation de la région», a insisté le haut-commissaire, appelant à un «engagement actif de la communauté internationale» pour régler la crise.

ONU-OMD

Ban Ki-moon mobilise les pays et l'ONU à l'approche de l'échéance des OMD

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a réitéré son appel à la communauté des Nations unies à répondre à son appel à l'action, qui couronne une semaine d'activités en faveur de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), en prévision de la date-butoir du 5 avril 2015.

«Au cours des 1 000 prochains jours de l'échéance, donnons-nous à 1.000%», a lancé le chef de l'ONU aux délégations et au personnel réunis au siège de l'ONU à New York.

«Grâce au travail acharné des gouvernements, de la société civile et des autres partenaires à travers le monde, les OMD ont largement mobilisé et

permis d'obtenir des résultats», s'est félicité M. Ban, qui a toutefois prévenu que le monde n'en avait pas fini avec la pauvreté extrême, les inégalités et l'accès insuffisant à l'eau salubre et à l'assainissement. Aux côtés du secrétaire général se trouvaient son conseiller spécial pour les OMD, Jeffrey Sachs, ainsi que les deux coprésidents du Groupe de mobilisation pour les OMD, Eugène-Richard Gasana, du Rwanda, et Gary Quinlan, de l'Australie. Depuis une semaine, l'ONU a œuvré avec ses partenaires à travers le monde à impulsions un nouvel élan en faveur de la réalisation de ces huit Objectifs.

Ces huit Objectifs ont été définis en 2000 lorsqu'un nombre sans précédent

de dirigeants s'étaient réunis lors d'un Sommet de l'ONU pour prendre la décision de réduire de moitié la pauvreté et la faim dans le monde, de lutter contre les changements climatiques et les maladies, de s'attaquer au problème de l'eau insalubre et de l'assainissement et d'élargir l'accès à l'éducation et l'emploi pour les filles et les femmes. Ces 10 dernières années, 600 millions de personnes sont sorties de la misère, soit une réduction de 50%, tandis que la mortalité maternelle et infantile a nettement reculé et les investissements destinés à lutter contre le paludisme, le VIH/sida et la tuberculose ont permis de sauver des millions de vies.

LIBAN - SYRIE

Plus de 416 000 réfugiés syriens au Liban

Le nombre de Syriens qui se sont réfugiés au Liban a atteint 416 000, soit une augmentation de 14 000 en une semaine, a annoncé samedi le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Selon le HCR, plus de 130 000 réfugiés syriens attendent toujours d'être enregistrés afin de pouvoir recevoir de l'aide et le nombre de réfugiés déjà enregistrés a dépassé la barre de 280 000.

Le Haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés Antonio Guterres a déclaré que le nombre de réfugiés syriens au Liban représentait maintenant 10% de la population libanaise, constituant un lourd fardeau pour le gouvernement libanais.

Le Liban avait sollicité une aide de 370 millions de dollars à des pays arabes pour l'aider à satisfaire les besoins des réfugiés syriens.

AIN DEFLA (OUED DJEMAA)

Un seul souhait : sortir de l'ombre

La commune d'Oued Djemaâ est située à 45 kilomètres au sud-ouest du chef-lieu de la wilaya d'Aïn

Defla, relevant de la daïra d'Aïn Lechiek.

Cette région rurale compte parmi les plus grandes agglomérations de la municipalité, vu le nombre de ses habitants avoisinant les 10 000 âmes.

**Salim Ben.**

La commune de Oued Djemaâ est laissée-pour-compte par les ex-élus communaux. Les routes, gaz naturel, l'eau potable, l'assainissement, l'éclairage public et l'aménagement urbain sont les revendications de la population, depuis l'Indépendance. Il est aisé de constater l'état déplorable et lamentable des voies d'accès à cette commune. Aucune rue n'est bitumée. Elles sont toutes de vraies pistes. Selon plusieurs citoyens, elles sont boueuses, des flaques d'eau, durant l'hiver, les piétons doivent se chauffer de bottes pour pouvoir se déplacer.

Dans quelques endroits, les trottoirs sont inexistant et très étroits. Le béton bitumeux est quasi inexistant dans les bourgades de cette commune et cela demeure le rêve des habitants. La plupart des villages ne sont pas encore raccordés en gaz naturel et fonctionnent toujours avec les bouteilles du gaz.

Selon nos sources, le nouveau Maire de la commune compte lancer plusieurs opérations dans le cadre des projets de l'assainissement AEP et AOP dans l'ensemble des quartiers de la commune. L'eau potable est insuffisante pour ne pas dire qu'elle se fait rare. C'est l'une des préoccupations des citoyens qui se dotent de cette den-

rée en louant des citerne pour la majorité partie du quotidien. L'éclairage public fait défaut malgré la présence des lampadaires. Certains sont opérationnels et fonctionnels mais d'autres sont munis de lampes grillées. La nuit, rien ne prouve la présence d'une agglomération. Les habitants ont peur de sortir la nuit. Les fidèles se rendent à la mosquée édifiée à la sortie ouest de la localité dans le noir. Les élèves, particulièrement les filles, qui fréquentent les lycées de Bir Ouled Khalifa, sortent très tôt le matin. Ils craignent d'être agressés par des personnes ou des chiens, nous dira notre interlocuteur. La population espère que les pouvoirs publics prennent en charge cette revendication en dotant le village de l'éclairage public.

Un citoyen a qualifié son lieu de résidence de cimetière abandonné, si ce n'est la présence des habitants qui vont et viennent pendant la journée, mais dès la tombée de la nuit, toute activité cesse.

Les gens rentrent chez eux, les commerçants ferment leurs boutiques et attendent le lever du jour suivant. Et c'est la routine qui reprend le quotidien des habitants.

Les jeunes de cette localité, attendent des réalisations culturelles et sportives, comme un centre culturel, une Maison de jeunes un stade Matico, une bibliothèque et une piscine.

La commune d'Oued Djemaâ

compte une annexe de formation professionnelle qui n'est destinée d'ailleurs que pour les filles afin de faire la couture ainsi que les femmes au foyer pour les cours de l'alphabetisation. Pour rappel, cette commune compte plusieurs agglomérations, entre autres, Oued Djemaâ-Centre, Village agricole, Ali Khoudja, Béni Fatem, Ouled Sayda et Hamza, cette dernière est toujours déserte depuis les massacres du GIA en 1997 qui a fait 47 morts. «Cette localité qui avoisine les hauteurs de Djebel El Louh ; «fief du GSPC» a enregistré plusieurs activités terroristes entre 1995 et 2004.

Actuellement grâce aux efforts de l'ANP et les forces combinés, la région a trouvé une paix totale et les habitants commencent à regagner leurs terres suite à des programmes de développements ruraux lancés par l'Etat.

L'agglomération est démunie de toutes les infrastructures à savoir un terrain de proximité hormis une aire de jeu à l'abandon, un centre culturel, une salle de spectacle, une piscine.

Les moyens de loisirs sont inexistant et les jeunes fuient la localité pour aller à Bir Ouled Khalifa, ou bien Khemis Miliana. Là, ils trouvent l'occupation et oublient le marasme et l'ennui. Beaucoup reste à faire, et les premiers responsables de la wilaya sont invités à visiter cette commune et dialoguer avec ses jeunes qui vivent toujours dans l'anonymat.

BOUMERDES

Une bande de 7 malfaiteurs mise hors d'état de nuire à Bordj Menaiel

Une bande de 7 malfaiteurs, spécialisés dans le vol de domiciles et dans le trafic de stupéfiants, a été mise hors d'état de nuire par les forces de la sûreté de Bordj Menaiel (Boumerdes), a-t-on appris dimanche de source sécuritaire.

Les mis en cause, âgés de 17 à 27 ans, ont été arrêtés suite à des interventions de la police dans différents lieux suspects de la ville de Bordj Menaiel, où ils ont été appréhendés en flagrant délit de vente de stupéfiants et/ou de vol de personnes et de domiciles, a indiqué à



l'APS le chargé de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Une quantité de 60 g de drogue et des sommes d'argent représentant le butin de leurs vols et vente de stupéfiants, ont été saisis sur eux, a ajouté la même source.

Après avoir avoué leurs forfaits, les 7 prévenus ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Bordj Menaiel, qui a ordonné leur mise en détention préventive.

APS

SÉTIF

Les cambrioleurs d'un magasin de téléphones mobiles sous les verrous



Les éléments de la brigade judiciaire de la douzième sûreté urbaine de la wilaya de Sétif, ont résolu dernièrement l'éigme du cambriolage d'un magasin de vente de téléphones mobiles. Les cambrioleurs se sont emparés de trois téléphones de luxe, 80 000 DA en liquide ainsi qu'un lot de cartes de recharge. Aussitôt avisés, les éléments de la Sûreté nationale ont diligenté une enquête qui a permis la localisation de l'un des cambrioleurs qui a été arrêté en possession de l'un des téléphones volés. Lors de son audition, l'individu a reconnu les charges retenues contre lui et par la même occasion révélé l'identité de ses deux complices qui ont été appréhendés par la police. Après formalisation de la procédure judiciaire, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République qui a ordonné la mise en détention provisoire de deux d'entre eux tandis que le troisième a été placé sous contrôle judiciaire.

BORDJ BOU ARRERIDJ Arrestation de deux Camerounais pour possession de produits prohibés

Mouad B.

Deux ressortissants camerounais, répondant aux initiales de F.M., et M.D., âgés respectivement de 31 et 32 ans ont été arrêtés, la semaine passée, par les éléments de la PJ de la Sûreté de wilaya de Bordj Bou Arreridj pour détention d'un produits prohibés destinés à la fabrication d'explosifs ou de la fausse monnaie, a-t-on appris, hier, de la cellule de communication de la SW. Selon la même source, les deux individus ont été arrêtés au niveau du souk à la sortie Est de la ville de Bordj Bou Arreridj en possession de plus de 31 g de mercure.

Présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal de Bordj Bou Arreridj et placés sous mandat de dépôt pour commercialisation de produits prohibés.

.. et Arrestation de deux maliens pour trafic de faux billets.

Les services de la police de la sûreté de wilaya de Bordj Bou Arreridj ont présenté, en fin de semaine passée, devant la magistrat instructeur près le tribunal de Bordj Bou Arreridj, deux ressortissants maliens H.M., et N.D., âgés respectivement de 33 et 32 ans, arrêtés en possession de produits de fabrications de faux billets.

L'arrestation a eu lieu au niveau du marché à bestiaux de la ville de Bordj Bou Arreridj où les deux individus allaient escroquer les passants.

Les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt.

BILAN DE LA PROTECTION CIVILE 5 530 interventions en quatre jours

● 15 morts et 64 blessés lors de 23 accidents de la route enregistrés



Durant la période du 11 au 14 avril, les unités d'intervention de la protection civile ont enregistré 5 530 interventions dans différents secteurs pour répondre aux appels de secours donné par les citoyens, essentiellement au sujet des accidents de la route, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et dispositif de sécurité.

A ce titre, les éléments de la protection civile ont enregistré 23 accidents de la circulation ayant causé le décès de 15 personnes sur les lieux de l'accident et 64 autres blessées traitées et évacuées vers les structures hospitalières à travers plusieurs wilayas du pays.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Mila avec 2 personnes décédées, suite au renversement de leur véhicule léger, survenu au lieu-dit «Mechtet Tamoula» dans la commune de Minar Zarza.

Dans la wilaya de Mostaganem, l'intervention des éléments de la Protection civile a permis de sauver 7 personnes incommodées par le gaz.

Par ailleurs, les agents de la protection civile ont procédé à l'extinction de 3 incendies urbains, enregistré dans les wilayas de Laghouat et Tizi Ouzou. Ces incendies ont causé des brûlures et des gênes respiratoires à 2 personnes traitées et évacuées vers les structures hospitalières.

En matière de dispositif de sécurité, les éléments de la Protection civile ont prodigué des soins à 73 personnes blessées dont 14 évacuées vers les hôpitaux de Béni Messous et Maillot suite à des échauffourées entre supporteurs, lors d'une rencontre qui a opposé l'équipe du MC Alger à son homologue l'ES Sétif au stade du 5-Juillet, et 26 autres personnes blessées dans la wilaya d'Oran suite à la rencontre de football qui a opposé l'équipe du MC Oran et l'US M Alger au stade Ahmed Zabana.

MILA De la drogue dans une motocyclette !

Agissant sur information faisant état d'un trafic de stupéfiants au niveau de la cité des 500 logements commune et daïra de Chelghoum Laïd, les éléments de la Sécurité nationale ont procédé à l'interpellation de deux individus âgés de 23 et 26 ans, circulant à bord d'une motocyclette en possession de 936,6 grammes de cannabis. Les deux mis en cause seront présentés à la justice en vertu d'une procédure judiciaire.

APS

BISKRA

Des prothèses orthopédiques pour 38 handicapés-moteurs à l'occasion des journées médicochirurgicales

Des appareillages et prothèses orthopédiques ont été réalisés gratuitement au profit de 38 handicapés moteurs, au cours des 18^{es} Journées médico-chirurgicales clôturées samedi à Ouled Djellal (Biskra).

Le coordinateur général de la manifestation, le P^r Abderrahmane Benbouzid, chef du service orthopédie au centre hospitalo-universitaire (CHU) de Ben Aknoun (Alger), a indiqué que les interventions chirurgicales pour la pose de ces prothèses ont été réalisées au niveau du bassin (20 cas) et du genou (18 cas) au profit de patients démunis de différents âges.

Plus de 1 500 consultations



médicales et 60 interventions chirurgicales spécialisées (neurologie, ophthalmologie, oto-rhino-laryngologie et esthétique) ont été également réalisées à l'hôpital Achour Ziane de la ville d'Ouled Djellal au cours cette manifestation à caractère solidaire, a-t-il ajouté.

Une journée de formation élargie au corps médical et paramédical des secteurs public et privé a été organisée durant cette manifestation médicale ainsi qu'une rencontre sur la médecine du sport au profit des professeurs

d'éducation physique des différents paliers scolaires de la région d'Ouled Djellal.

Au volet de la sensibilisation à la pratique sportive, une sixième édition de l'ultra-marathon des Zibān a été organisée sur un parcours de 100 km ainsi que des visites à travers les oasis des Zibān au staff médical ayant encadré ces 18^{es} journées médicochirurgicales, composé de médecins spécialistes venus de plusieurs établissements hospitaliers du Nord du pays et dirigés par le P^r Benbouzid.

M'SILA

Un jeune homme tente de se suicider par le feu

Mouad B.

Un jeune homme répondant aux initiales de R.S., âgé de 22 ans a tenté vendredi dernier de s'immoler par le feu à proximité du pôle universitaire à la sortie Nord de M'Sila, dans un nouveau geste désespéré, a-t-on appris de sources locales.

Le jeune homme s'est aspergé d'essence avant de mettre le feu. L'intervention des personnes présentes sur le lieu lui ont sauvé la vie. Brûlé au 3^e degré, il a été évacué vers l'hôpital des grands brûlés à Douira (Alger).

Cet acte de désespoir est intervenu suite à un chagrin d'amour, selon ses proches.



BOUGAÂ

Le dealer local tombe dans les mailles du filet de la police

Cela a été rendu possible grâce aux informations parvenues au service de la sûreté de daïra de Bougaâ, ayant trait à l'implication d'un individu dans un trafic illicite de stupéfiants au niveau du centre-ville.

Aussitôt informés, les éléments de la sûreté de daïra ont dans un premier lieu placé l'individu en question sous surveillance policière pour prouver son inculpation dans l'activité criminelle. La filature de ce dernier a permis son interpellation en flagrant délit au niveau de la cité 5-Juillet en posses-



sion de 11 grammes de cannabis découpé en 7 parties qu'il s'apprétrait à écouter. Poursuivant l'enquête, les policiers ont procédé à la perquisition du domicile de l'individu ce qui a permis la récupération de 16 grammes de cannabis, un couteau utilisé dans la découpe de la drogue, une somme d'argent ainsi qu'une quantité de comprimés psychotropes.

Le mis en cause a écopé d'une mise en détention provisoire lors de sa présentation devant le procureur de la République.

Il vendait de l'alcool sur le... trottoir !

Dans le cadre de la lutte contre le commerce illicite de boissons alcoolisées, les éléments de la police judiciaire de la troisième sûreté urbaine de la wilaya de Sétif ont procédé dernièrement à l'arrestation d'un individu qui s'adonnait à la vente illégale d'alcool sur la voie publique.

Suite à des informations ayant trait à la présence d'un individu au niveau du stade de proximité de la cité Ychiaoui.

Les policiers ont multiplié les patrouilles autour du périmètre indiqué ce qui a permis la localisation et l'interpellation de l'individu qui avait en

sa possession 130 bouteilles de boissons alcoolisées qu'il envisageait de vendre sur la chaussée.

Après constitution d'un dossier judiciaire, l'individu a été présenté devant le procureur de la République qui a ordonné sa mise en détention provisoire.

PROTECTION DES BREVETS TECHNOLOGIQUES

Entre l'innovation et le marketing

Illustrée par le « choc des titans » entre Samsung et Apple, la bataille des brevets tend à devenir un impératif d'innovation autant qu'un arsenal marketing. Une récente décision de la justice américaine, blanchissant Microsoft d'accusations d'atteintes à des brevets, relativise néanmoins la portée de ce combat qui se mène différemment selon les sphères géographiques.

Samy YACINE

Epilogue heureux pour le géant du logiciel américain, Microsoft que la justice américaine vient de déculper d'accusations portées contre lui par le constructeur Motorola filiale de Google qui lui reprochait d'avoir usé de certains de ses brevets pour sa console de jeu vidéo Xbox.

Le site du quotidien français www.lesechos.fr rapporte à cet effet que «le juge David Shaw de la Commission américaine du commerce international (ITC) a conclu vendredi que ces violations n'avaient pas eu lieu, dans un jugement préliminaire publié sur le site de cet organisme.» Pour le journaliste de ce site d'information, Motorola escomptait à travers une éventuelle condamnation de Microsoft «demander l'interdiction de la vente aux Etats-Unis des consoles de jeux de Microsoft fabriquées à l'étranger, ou du moins de forcer le groupe informatique à conclure un accord de licence avec lui.»

La bataille de la protection des brevets tend à s'accentuer avec notamment le développement des technologies mobiles. «La guerre des brevets s'est accentuée dans l'industrie mobile depuis 2010», lit-on dans un article du magazine en ligne www.generation-nt.com, avec des dépôts de plaintes et de requêtes un peu partout dans le monde, beaucoup d'annulations et d'invalidations et quelques procès intenses.»

Le site www.business.lesechos.fr estime de son côté que l'explosion des conflits relatifs aux droits sur les brevets est aussi imputable à l'évolution du modèle de fonctionnement des entreprises des nouvelles tech-



nologies. «Alors que les start-up de la fin des années 1990 privilégiaient le secret et la vitesse d'exécution, celles d'aujourd'hui préfèrent la propriété intellectuelle», écrit ce site, ajoutant que «le nombre de brevets actifs a grimpé de 6,9 millions en 2008 à 7,9 millions en 2011 et cette croissance ne semble pas près de ralentir. Pour la première fois en 2011, il a été déposé plus de 2 millions de demandes de brevets dans le monde.» Il y a lieu, néanmoins, de nuancer les spécificités du régime des brevets – le logiciel, notamment en Europe, est soumis au droit d'auteur. «Cependant, la production de brevets est un indicateur global

de la santé de l'innovation dans un pays», analyse Jean-Charles Hourcade, ancien vice-président de Technicolor avant de devenir directeur général de France Brevet, fonds public français de propriété intellectuelle, cité par la même source.

Ce recours stratégique à la politique des brevets explique bien des événements survenus ces dernières années, notamment la bataille des brevets entre Apple et Samsung. Le site www.economie-matin.fr publie un article très documenté sur la guerre de positions commerciales, marketing et technologiques que se livrent les deux géants, dans lequel il est souligné que «la

guerre de l'innovation, des ventes et même des tribunaux ne fait que continuer, puisque les deux géants s'accusent mutuellement de violations de brevets.»

Il faut noter que beaucoup de groupes comme Dolby, Ericsson, Nokia et Philips engrangent des centaines de millions d'euros de leur portefeuille de brevets, en prenant modèle sur la société Qualcomm, à San Diego, aux Etats-Unis. La propriété intellectuelle de cet équipementier télécoms américain a contribué pour 2,8 milliards d'euros à son résultat opérationnel en 2011. Le groupe est à l'origine du Cdma et de LTE (procédés de communication sans fil), et donc de la 3G

et de la 4G de la téléphonie mobile.

Le site du journal français *les Echos* conclut ainsi que «face à ces nouvelles conditions de marché, l'Europe a du souci à se faire.» Et de faire référence à la Chine qui caracole en tête des demandeurs de brevets depuis quelques années. Le site dédié aux nouvelles technologies www.oi.net indique, en effet, se référant à un rapport publié par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (Ompi) à Genève que ce pays «s'est retrouvé pour la première fois en tête en 2011 des dépôts de demandes internationales de brevets», selon le rapport, intitulé «World Intellectual Property Indicators 2012» qui indique que 2,140 millions d'inventions dans le monde ont fait l'objet d'une demande de brevet, en hausse de 7,8% par rapport à 2010. «Sur ce nombre, note le site, 526 412 émanent de Chine, soit une progression de 34,6% par rapport à 2010. La Chine détrône ainsi pour la première fois les Etats-Unis dans ce classement.»

Pour l'Ompi, au cours des 100 dernières années, seuls trois offices de brevets - Allemagne, Japon et USA - ont occupé le 1^{er} rang de ce classement. «La croissance soutenue du nombre de dépôts de demandes de titres de propriété intellectuelle montre que les entreprises continuent d'innover malgré les conditions économiques difficiles ; cette croissance est encourageante, car elle va permettre à l'économie mondiale de générer de la croissance», a déclaré Francis Gurry, directeur général de l'Ompi, sur les pages du site www.oi.net

Prééminence du mobile

Le site www.generation-nt.com se fait l'écho du contenu d'un rapport prospectif du cabinet américain de conseil en stratégie des nouvelles technologies, Chetan Sharma sur l'évolution de la propriété intellectuelle, selon lequel «les brevets associés aux technologies mobiles déposés auprès de l'Uspito, l'office américain des brevets, devraient représenter 25% de l'ensemble des demandes, alors qu'ils ne représentaient que 2% en 1991 et pas plus de 5% encore en 2001. Regardant le côté de l'Europe, le site note que «les brevets mobiles déposés en 2013 auprès de l'EPO (European patent office) re-

présenteront 10% de l'ensemble des demandes. Il apparaît également qu'en 2012, c'est le groupe coréen Samsung qui a fait le plus de demandes auprès de l'Uspito pour des brevets touchant aux technologies mobiles.» Le groupe des compétiteurs en tête des dépôts de brevets tous domaines confondus aux Etats-Unis est formé d'IBM, de Microsoft et de Samsung, d'après ce même site qui rappelle qu'Apple reste loin mais toujours dans le Top 10. S'agissant des fabricants de terminaux mobiles, on y apprend que «Samsung mène la danse, suivi de Nokia, Sony, BlackBerry et LG Electronics.»



Le brevet : arme de dissuasion ?

«Alors qu'une start-up doit exploiter la totalité de ses brevets, pour un grand groupe, la majorité ne sont que des armes de dissuasion», explique Pierre Naudin, ancien investisseur pour Intel Capital devenu directeur financier d'Excico, une jeune poussée spécialisée dans les lasers de puissance pour la fabrication de semi-conducteurs, sur le site www.lesechos.fr qui agréé la thèse selon laquelle la guerre que se sont menée Apple et Samsung «visait surtout à ralentir la commercialisation de produits concurrents», faisant

appel à la voix de Philippe Braidy, président de France Brevet pour qui «cela rend plus difficile la position d'une start-up, qui n'a guère de moyens de s'imposer». En effet, un procès en propriété intellectuelle contre un grand groupe peut facilement tourner au combat du pot de terre contre le pot de fer, pour le quotidien en ligne français qui retient néanmoins qu'il s'agit là d'une «dimension à intégrer à l'heure où commence le bilan de la réforme de la valorisation de la recherche de 2010».

Hypertension

Comment repérer les premiers signes

Cette année, la Journée mondiale de la santé met l'accent sur l'hypertension, une pathologie qui touche un adulte sur trois. Or, une tension trop élevée représente des risques pour votre cœur, votre cerveau et vos reins. Nos conseils pour vous aider à repérer les premiers signes d'hypertension.

1 Quand s'inquiéter ?

«J'ai mal à la tête, ça doit être ma tension...» Bourdonnements, maux de tête et vertiges peuvent en effet accompagner une hausse de tension, mais ces signes sont finalement très banals. Ne comptez donc pas sur eux. Il est normal que notre tension varie d'un jour à l'autre. Elle peut même fluctuer sur une journée : elle baisse au repos ou en cas de fatigue, augmente sous l'effet de la colère, de

la douleur ou de l'excitation... Mais quand elle reste élevée, c'est une autre histoire : le cœur se fatigue prématurément, ce qui entraîne un risque d'insuffisance cardiaque ou rénale. Elle peut aussi provoquer des troubles de la mémoire, des accidents vasculaires cérébraux... D'où l'importance d'un bon dépistage et donc d'une prise régulière de votre pression artérielle.

2 Dépistage régulier chez le médecin

Après 40 ans, il est conseillé de faire mesurer votre tension artérielle deux fois par an. Mais cela dépend aussi des facteurs de risque de chacun. Si vous fumez, si vous êtes en surpoids, les contrôles doivent être plus fréquents. Et si l'un de vos parents, a été traité pour hypertension avant 50 ans, un dépistage annuel est recommandé dès 20 ans. Le seuil à ne pas dépasser pour être à l'abri

des complications est de 14/9 (13/8 pour les diabétiques). Votre tension artérielle dépasse 14/9 lors d'une consultation ? Un nouveau contrôle sera nécessaire. Ce n'est que si les chiffres sont élevés au repos à trois reprises que le médecin vous considérera comme hypertendue. Il vous proposera alors une prise en charge : des conseils d'hygiène de vie plus, éventuellement, un traitement médical.

3 Surveillez-la chez vous

En cas de valeur limite ou pour surveiller votre traitement, vous pouvez compléter ce dépistage par des auto mesures. Prendre sa tension tranquillement chez soi peut d'ailleurs donner des chiffres plus proches de la réalité. Selon votre profil, votre médecin vous indiquera la meilleure fréquence de prises. À la maison, la limite est de

13,5/8,5. Pour plus de précision, pensez à la règle de 3:3 mesures à 5 minutes d'intervalle ; 3 fois au repos, matin, midi et soir ; 3 jours de suite. Puis faites la moyenne. En raison du coût des appareils et de leur qualité variable, mieux vaut en emprunter un chez un fournisseur médical ou un pharmacien et le faire valider par son médecin.

Diabète : du café vert pour contrôler la glycémie



4 Ma tension est de 12/8, ça veut dire quoi ?

Le premier chiffre correspond à la pression du sang dans les artères quand le cœur se contracte et se vide. Pour le mesurer, le médecin gonfle un brassard qui écrase l'artère et empêche le sang de circuler. Quand le brassard se dégonfle, un premier jet de sang s'engouffre dans l'artère en fa-

sant un bruit audible au stéthoscope : c'est la pression maximale. L'autre chiffre correspond à la pression du sang lorsque le cœur se relâche et se remplit. Pour le mesurer, le médecin attend de ne plus entendre de bruit dans le stéthoscope. La pression artérielle est alors à son minimum.

Une substance naturelle présente dans les grains de café vert pourrait contribuer à contrôler la glycémie et donc à lutter contre l'excès de poids. Il y a un an, lors du Congrès annuel de l'American chemical society, des chercheurs avaient présenté une étude montrant que le café vert pouvait faire perdre du poids. Cette étude avait montré que dans deux groupes de personnes en surpoids qui suivaient un régime, celles qui prenaient des gélules de café vert en plus de leur régime, perdaient 10% de poids en plus.

Cette année, lors de ce congrès annuel, le Dr Vinson de l'Université de Scranton, en Pennsylvanie, a présenté la suite de cette étude et montré que les grains de café vert permettent également de contrôler la glycémie chez les personnes en état de pré-diabète ou souffrant de diabète de type 2. On ne compte plus le nombre d'études scientifiques qui indiquent un lien entre la consommation de café, de thé, de décaféiné et le développement du diabète. Ainsi, selon une de ces études, chaque nouvelle tasse

de café buée dans la journée entraînerait une baisse de 7% du risque de développer un diabète. Mais désormais, les chercheurs poussent ces études un peu plus loin et se penchent sur les composants de ces boissons, avec l'ambition de mettre au point de nouveaux traitements anti-diabète.

C'est ainsi qu'ils se sont penchés sur le café vert. Une des substances présente dans les grains, l'acide chlorogénique, contribuerait à améliorer le contrôle de la glycémie et à prévenir le diabète. «Notre étude montre une diminution du risque de diabète de 50% pour les personnes qui consomment 7 tasses de café par jour par rapport à celles qui ne consomment que 2 tasses», a-t-il expliqué. Même s'il est présent dans les pommes, les pruneaux ou les artichauts, c'est essentiellement dans le café que l'on trouve l'acide chlorogénique : il représente entre 5 et 10% du poids des grains de café vert et un litre de café filtre fournit de 500 à 800 mg d'acide chlorogénique.

Arthrose : 5 aliments pour oublier vos douleurs

Le printemps est là et le retour du soleil vous donne envie de bouger. Si vous vous sentez un peu rouillé, voici les 5 aliments à ajouter à vos menus du week-end pour soulager les petites douleurs inflammatoires.

Le gingembre

Le gingembre, lui, est gorgé d'antioxydants particulièrement puissants : le shogaol, le zingéron et le gingerol. Ce sont eux qui vous donnent une impression de chaleur quand vous mangez du gingembre frais. Une étude publiée dans la *Revue de la douleur*, un magazine scientifique américain, a montré que les personnes qui consommaient l'équivalent d'une demi-cuillère à café de gingembre chaque jour, pendant les 10 jours précédant une compétition sportive, voyaient leurs douleurs articulaires disparaître en moins de 24h.

Les cerises

Les cerises sont gorgées d'anthocyanes, des pigments naturels qui leur donnent leur belle couleur rouge... cerise ! Ces composés présents dans d'autres fruits comme les myrtilles ou les mûres ont une activité anti-oxydante qui permet de protéger le cœur mais ils ont également des effets anti-inflammatoires proches de ceux de l'aspirine. Ce n'est pas pour rien qu'un journal de nutrition américain a récemment conseillé aux marathoniens de boire du jus de cerise pour réduire les douleurs après la course !

Les piments rouges

Cela peut sembler surprenant mais les piments rouges, qui peuvent provoquer des inflammations des muqueuses, ont aussi une action anti-inflammatoire dans d'autres parties du corps. Très riches en vitamine C, ils aident les tissus lésés à se réparer. Ils sont également riches en composés qui réduisent l'inflammation comme les flavonoïdes ou la capsacaine, la substance à l'origine du côté « brûlant » des piments que l'on retrouve dans nombre de crèmes de massage antidouleurs.

Le saumon

Le saumon est l'une des principales sources d'omega-3 et c'est également une source de vitamine D. Ces nutriments aident à prévenir l'arthrose et les douleurs articulaires. On sait maintenant que les Omega-3 sont de bons régulateurs de l'humeur. Mais une étude récente a également montré qu'ils aidaient à réduire la production de cytokines et d'autres enzymes qui provoquent l'inflammation des tendons et des muscles.

Le curcuma

Le pigment principal du curcuma est la... curcumine ! C'est ce pigment qui lui donne sa couleur jaune mais c'est aussi, et surtout, la curcumine qui possède ces forts pouvoirs antioxydant et anti-inflammatoire qui ont un effet sur les douleurs de l'arthrose. Allié idéal des personnes qui souffrent du syndrome de l'intestin irritable, le curcuma agit aussi comme une sorte d'antirouille des cellules et des articulations. Une action encore plus efficace dès qu'il est associé au poivre noir, au gingembre ou à un corps gras comme l'huile d'olive.

Flore intestinale

Les derniers progrès pour nos intestins

Les maladies intestinales sont les premières à être concernées par les études sur les perturbations de la flore intestinale. Mais ce ne sont pas les seules. Le point sur les recherches actuelles.

Une piste dans la maladie de Crohn

L'étude du microbiote a permis de repérer certaines anomalies liées aux pathologies inflammatoires chroniques du tube digestif, notamment la maladie de Crohn et la rectocolite hémorragique. La flore des patients qui en souffrent comporte 30% de bactéries «rarissimes». En cas de maladie de Crohn, on a aussi constaté une modification du rapport entre deux espèces : les Firmicutes (famille qui comprend les clostridium, bacillus, lactobacillus...) et les Bacteroidetes (un groupe composé des bacteroides et des flavobactéries, notamment).

Alors que la flore adulte normale abrite environ dix Firmicutes pour un Bacteroidete, les premiers sont dix fois moins nombreux chez ceux qui souffrent de la maladie de Crohn. La quantité particulièrement faible d'une espèce de Firmicutes – une bactérie appelée Faecalibacterium prausnitzii – pourrait notamment être responsable des troubles. Il est prouvé, en effet, qu'elle sécrète des molécules ayant d'importantes propriétés anti-inflammatoires. L'analyse du microbiote des patients pourrait confirmer le diagnostic de ces maladies, et même venir l'affiner, avance Joël Doré. Chez des malades auxquels on venait d'enlever une partie de l'intestin, on a observé que le risque de récidive précoce est d'autant plus important que leur taux de Faecalibacterium prausnitzii est bas. À l'opposé, la présence d'une autre espèce de bactérie, appelée Calibacterium prognitum, semble protéger contre les récidives.»

Des perspectives pour soulager les intestins irritables

Bien des mystères entourent ce monde intérieur dont on n'entend que le gargouillis mais qui, pourtant, dialogue avec nous en permanence. Pour savoir comment utiliser au mieux ces micro-organismes, il faut comprendre leur rôle précis, en particulier les interactions entre leurs gènes et les nôtres, qui favorisent ou inhibent certaines fonctions. Ils pourraient alors permettre de lutter contre les maladies d'origine immunitaire ou d'apaiser le syndrome de l'intestin irritable, dans lequel on constate également des anomalies de la flore. «Mais on ne sait pas bien comment les bactéries dialoguent avec les cellules de la muqueuse intestinale ou les cellules immunitaires du sang, situées juste en dessous, admet Joël Doré. Et l'on découvre



des interactions avec les organes qui vont au-delà de l'intestin. S'il est bien connu, par exemple, que la peur ou l'anxiété peuvent donner «mal au ventre», le Canadien Stephen Collins a montré que l'intestin peut aussi agir sur le cerveau ! Il a interverti la flore de deux lignées de souris, l'une calme, l'autre anxieuse, et constaté que leur comportement s'inversait aussitôt, ce dont attestent des modifications des neuromédiateurs dans le cerveau.»

Une nouvelle approche pour lutter contre l'obésité

Comme dans la maladie de Crohn, le rapport entre bactéries Firmicutes et Bacteroidetes est déséquilibré chez les personnes obèses. Mais en sens inverse : dans leur flore, on retrouve cent Firmicutes (dix fois plus que la valeur normale) pour un Bacteroidete. Il semble de plus en plus évident que ce déficit en Bacteroidetes favorise le stockage des graisses. On l'a vérifié, en transférant la flore intestinale d'une souris obèse à une souris mince. Et en constatant que cette dernière se mettait aussitôt à grossir de manière excessive, comme si son organisme devenait plus efficace dans la récupération de l'énergie. L'équipe Inserm/Upcm de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière (Paris) a pour sa part observé que la flore était modifiée chez les personnes obèses ayant perdu beaucoup de poids après la pose d'un by-pass gastrique (intervention qui court-circuite une partie de l'estomac). Qu'elle soit la cause ou la conséquence du problème, la flore contribue à perpétuer et à agraver la situation. Pour-

rait-on la transformer pour favoriser l'amincissement ? Et cela permettrait-il de limiter les dangers du surpoids ? De nombreux chercheurs planchent sur ces questions...

Un espoir dans la prévention et le traitement du diabète

Des chercheurs de l'Inra et de l'Inserm se sont penchés sur le rôle des bactéries intestinales dans les maladies associées à l'obésité. Et ils ont récemment prouvé qu'elles participent au développement de la stéatose hépatique (accumulation de graisse dans le foie) et du diabète. Pour ce faire, ils ont transplanté chez des souris «vierges» de tout microbiote, tantôt la flore d'une souris présentant une résistance à l'insuline (pré-diabète) et une stéatose hépatique, tantôt celle d'une souris saine.

«Les deux groupes étant nourris pendant quatre mois avec un régime hyperlipidique (riche en graisse), tous les animaux sont devenus obèses, explique Karine Clément, responsable de l'étude. Mais seules les souris du premier groupe sont devenues diabétiques et l'état de leur foie s'est plus sérieusement dégradé.»

Une nouvelle voie pour prévenir la survie du diabète de type 2 ou aider à l'enrayer ? On pourrait l'espérer... «Des chercheurs des Pays-Bas ont instillé la flore de non-diabétiques à des personnes souffrant de diabète, nettoyées au préalable de leur flore par préparation colique (la même que pour une colonoscopie), confirme Karine Clément. Après six semaines, une amélioration a été constatée.»

Prise de poids :

La faute à la flore intestinale ?

Un excès de calories n'est pas le seul responsable de notre prise de poids. Une mauvaise régulation des bactéries présentes dans l'intestin pouvant inciter notre corps à accumuler les kilos. Selon le principal auteur des travaux qui ont abouti à cette conclusion, Andrew Gewirtz, de la Emory University School of Medicine en Géorgie, «un excès de consommation de calories n'est pas seulement le résultat d'une alimentation excessive, les bactéries intestinales contribuent à modifier l'appétit et le métabolisme». L'absence d'exercices physiques, l'absorption abondante de nourriture hautement calorique ou encore de rares anomalies génétiques ne seraient donc plus les seuls

facteurs en cause de l'obésité. Une inflammation de la flore intestinale par certaines bactéries engendrerait une augmentation de l'appétit et des risques de diabète.

encore suggèrent que les prébiotiques favoriseraient l'assimilation des minéraux comme le magnésium ou le calcium.

Où les trouver ?

Les prébiotiques se trouvent naturellement dans les poireaux, les salsifis, l'ail, les bananes, la chicorée, les artichauts ou encore les asperges.



Réguler la flore avec des prébiotiques

A l'inverse des probiotiques, les prébiotiques ne sont pas des éléments «vivants». Ils servent d'aliments aux premiers, favorisent le développement de la flore intestinale et empêchent la prolifération des bactéries. Les prébiotiques permettent donc de mieux digérer, de se défendre contre les infections... et de garder un ventre plat. D'autres études

A b d e l h a m i d B e n B a d i s



Culture, personnalité et valeurs islamiques

«L'instruction c'est la lumière, c'est le sens de la vie, c'est le moyen qui fait d'un individu à peine distinct de la bête, un être parfait, réfléchi, réfractaire à toute servitude non justifiée, un créateur de richesses et promoteur d'idées toujours enclines à promouvoir les meilleures influences quand le milieu, au sein duquel il évolue, ne le prédispose à subir des réactions atrophiantes et funestes».

Par Amar Belkhodja (*)

C'est par cette introduction que Ali el Hammami aborde une étude qu'il a consacrée au fondateur du mouvement réformiste algérien : Abdelhamid Ben Badis.

Par ce prologue, l'auteur d'*Idris* rend implicitement hommage au livre puisqu'il s'agit de l'instrument capital qui permet à l'homme d'accéder à l'instruction, au savoir.

L'Algérie commémore chaque année l'anniversaire de la disparition de l'imam Ben Badis. Si cet anniversaire permet de retracer l'itinéraire du premier président de l'Association des Ouléma, il incite en même temps au respect et à l'intérêt qu'il faudra accorder au livre.

Et c'est à juste titre que l'anniversaire de la mort de Abdelhamid Ben Badis se confond avec la journée du livre. Commémorer la journée du livre c'est rendre hommage à celui qui a milité pour la promotion de l'instruction et combattu farouchement l'obscurantisme.

L'obscurantisme ? Voilà un gouffre qui dévorait férolement nos masses. Conscient de ce danger diaboliquement entretenu par le colonisateur et ses complices, Ben Badis résolut de lui faire face. Comment ? En prêchant l'instruction moderne, c'est-à-dire multidisciplinaire et en dénonçant en même temps les pratiques antireligieuses mises insidieusement sur le compte de l'Islam par une frange de chefs de zaouïa qui exploitaient la crédulité des masses. Le «Taâm» prit, au fil des ans, l'allure d'une véritable foire où les mœurs se dégradèrent effroyablement.

1930. C'est l'année du centenaire de la colonisation. Une année célébrée dans l'allégresse par les «conquérants» qui dressent le bilan de 100 ans de «civilisation». Pour le peuple algérien c'est 100 ans de répression, de spoliation, d'asservissement, d'humiliation...

1931. C'est l'année de fondation de l'association des Ouléma dont Ben Badis en sera le président jusqu'à sa mort. L'Association conduit un programme culturel et religieux. Le programme culturel s'est traduit par une véritable renaissance qui s'est concrétisée sur le terrain par l'ouverture et la multiplication des medersas, lesquelles ont rétabli et réhabilité la langue arabe dans un pays où l'analphabétisme avait atteint un taux effarant.

En effet, il faudra rappeler que le code de l'Indigénat décreté en 1874 soumettait le

Derrer à un sévère contrôle. Plus tard la médersa de l'Association des Ouléma fut elle aussi l'objet d'une surveillance accrue de la part des autorités coloniales. C'est dire que la mission entreprise par le mouvement réformiste des Ouléma constituait un investissement qui ne pouvait laisser l'administration coloniale indifférente.

Quant au programme religieux et spirituel, l'Association des Ouléma s'est attelée dans ce domaine à épurer la religion d'un lot de pratiques païennes qui lui furent introduites par les «promoteurs» du culte du maraboutisme et qui avaient pris goût à la «ziara» et aux offrandes drainées par la procession des masses paysannes en quête de «baraka». Les zaouïas, d'où partaient généralement toutes les révoltes contre la pénétration du «roumi», s'étaient presque toutes transformées en foyers de propagation de l'obscurantisme qui profitait évidemment à une féodalité cupide et assez souvent alliée à la France.

Parallèlement au programme mené avec ferveur par les mouvements nationalisme dont le plus populaire était certainement le PPA-MTLD, la jeunesse s'abreuvait au programme culturel de l'Association des Ouléma et pris conscience que le moment était venu de combattre tous ceux qui, au moyen d'une interprétation erronée et fantaisiste de la religion, promettaient aux masses analphabètes la «baraka» dans ce monde et l'intercession dans l'autre pour la rémission des péchés.

Il y a alors des remous dans le camp des confréries religieuses. Certaines d'entre elles attaquaient avec virulence l'imam Ben Badis non pas parce qu'il préchait une «nouvelle religion» - réputée être les «gardiennes» de la religion, les zaouïas se targuaient d'en être les meilleures interprètes - mais parce que le mouvement réformiste menaçait assez sérieusement l'influence de la féodalité maraboutique et aussi et surtout risquait de la priver des priviléges qu'elle puisait - paradoxe de la matière matérielle et culturelle des masses.

Sur les traces de Djamel Eddine El Afghani et Mohamed Abdou, le Cheikh Badis a mis son savoir, sa foi et son action pour régénérer la personnalité algérienne et ranimer la flamme d'un Islam authentique.

Et pour cela, l'innovation de la médersa moderne était le moyen de jeter la base devant favoriser l'émergence d'hommes capables de prendre en charge ensuite les préoccupations d'ordre culturel et religieux de la grande masse enclavée entre le marteau du vampirique colonisateur et l'enclume d'une perfide féodalité.

(*) Journaliste-écrivain

Bases fondamentales de la doctrine de «l'Association des Ouléma d'Algérie»

I - L'Islam est la religion de Dieu ; c'est l'émanation directe et réelle de Dieu qui l'a inspirée à Ses Envoyés et a chargé, après l'avoir perfectionnée, Son prophète Mohammed, le dernier des prophètes, de la transmettre à Ses créatures.

II - L'Islam est, par excellence, la religion de l'Humanité ; sans lui, celle-ci ne peut donc aspirer au bonheur, et ce pour les raisons suivantes :

1^o Il prêche, non seulement la fraternité musulmane entre tous les Musulmans, mais aussi, et un titre égal, la fraternité humaine pour tout le genre humain ;

2^o Il décrète l'égalité absolue au point de vue de la dignité humaine et des droits humains entre tous les hommes, sans distinction de races, ni de couleurs ;

3^o Il impose comme règle absolue la justice entre tous les hommes, sans distinction d'autre sorte ;

4^o Il prêche la bonté dans le sens le plus général du mot ;

5^o Il condamne l'iniquité dans ses formes les plus variées, en interdit la plus bénigne à tout individu, quel qu'il soit, à l'égard de qui que ce soit ;

6^o Il honore et glorifie la raison et recommande de baser tous les actes de la vie sur le raisonnement ;

7^o Il prescrit à ses propagateurs d'imposer sa doctrine par l'argument et la persuasion, non par la ruse et la contrainte ;

8^o Il laisse aux sectateurs de chaque religion la liberté et le soin de comprendre et d'appliquer les préceptes de leur Foi ;

9^o Il permet aux pauvres de participer à la fortune des riches par des moyens légaux tels que les contrats de commandite, de bail à comptant, de colonat partiaire, contrats dont les règles s'inspirent de la solidarité et de la collaboration loyale et profitable entre les prolétaires et les propriétaires terriens et les capitalistes ;

10^o Sa morale repose sur les points suivants : pitié pour les pauvres, aide aux incapables, instruction aux ignorants, bons conseils aux égarés, assistance aux nécessiteux, secours aux malheureux et aux opprimés, châtiment aux oppresseurs ;

11^o Il condamne l'asservissement de l'homme par l'homme ainsi que le despotisme sous toutes ses formes ;

12^o Il est essentiellement démocratique et n'admet point l'absolutisme même au profit de l'homme le plus juste.

III.- Le Coran est le livre sacré de l'Islam.

IV.- La Souenna (tradition) est l'ensemble des paroles et des actes attribués authentiquement au Prophète ; elle est le commentaire et l'explication exacte du Coran.

V.- Les faits et gestes de «Essalaf – Essalih» (la Sainte Génération) : les Compagnons du Prophète, leurs disciples et les disciples de leurs disciples, sont l'application la plus conforme à l'esprit de l'Islam, des préceptes et principes de cette religion.

VI.- Les interprétations des hommes appartenant à cette génération sont les plus sûres et les plus exactes interprétations des vérités islamiques telles qu'elles découlent du Livre Sacré et de la Souenna.

VII.- La «Bidaâ» est toute innovation en matière de culte et de pratiques religieuses ; c'est tout ce qui existe en cette matière de contraires aux actes du Prophète.

Toute innovation de ce genre est une hérésie.

VIII.- L'intérêt public trouve sa définition et son expression dans tout ce dont les humains ont besoin pour mener une vie digne et paisible, pour régler leurs affaires de toutes sortes et développer leur activité dans tous les domaines, le tout suivant les règles fixées par la Loi Divine.

IX.- La créature supérieure à toutes les créatures est le Prophète Mohammed (que Dieu lui accorde le Salut et répande sur Lui Ses Grâces !) parce que :

1^o Dieu L'a choisi pour transmettre la Loi la plus parfaite à toute l'Humanité ;

2^o Il avait atteint le suprême degré de la

perfection humaine ;

3^o Il avait rempli sans défaillance la mission divine dont il était investi et il avait été un modèle idéal pour ceux qu'il appelait vers la nouvelle religion ;

4^o Sa vie fut une lutte de tous les instants pour le bonheur de tout le genre humain. Il poussa à ce point le sacrifice dans ce noble but que lorsqu'il quitta ce monde, il laissa sa cuirasse en gage.

X.- Après le Prophète, ceux qui ont droit à la plus haute considération sont les Musulmans appartenant à «Essalaf – Essalih» (la Sainte Génération), car ils ont suivi plus prochainement que tout autre Ses traces et Ses directives ;

XI.- Les croyants les plus dignes d'intérêt et de foi sont ceux qui croient le plus sincèrement en Dieu et qui le craignent réellement. Ceux-là sont les vrais amis de Dieu, les Saints authentiques. La part de tout croyant dans la grâce divine est donc proportionnée à son degré de crainte de Dieu.

XII.- Le monothéisme est la caractéristique essentielle de la religion islamique. Toute croyance, toute parole, tout acte empruntés directement ou indirectement, consciemment ou inconsciemment au Paganisme, doivent être énergiquement repoussés, impitoyablement rejetés.

XIII.- Les bonnes actions inspirées par la croyance en un Dieu unique sont les seules qui plaident en faveur de leur auteur auprès du Créateur et les seules susceptibles de le rendre heureux dans la vie future. Rien, en dehors de ces bonnes actions, ne saurait préserver le méchant du châtiment qui lui est réservé.

XIV.- Croire et admettre qu'une créature quelconque participe avec Dieu à l'exercice de l'un quelconque de ses attributs, c'est faire acte d'idolâtrie et commettre une hérésie. Tel est notamment le cas de ceux qui croient à l'existence d'un être surnaturel et invisible appelé «El Ghaouth» et d'un conseil des Saints connu sous le nom de «Diouane».

XV.- Les pratiques consistant à édifier des «koubbas» sur les tombes, à y allumer des cierges, à y immoler des bêtes dans une intention pieuse, implorant les morts dont ces tombes renferment les dépouilles, sont des pratiques païennes, comme celles qui étaient en usage à l'époque antéislamique. Elles constituent une véritable hérésie. L'homme ignorant qui se livre à pareille pratique doit être instruit de son erreur. L'homme instruit qui les tolère est un hérétique et un imposteur.

XVI.- L'institution des confréries est une innovation (bidaâ). Elle n'existe pas aux premiers temps de l'Islam. Elle est d'ailleurs basée sur des principes antireligieux. Le sectarisme qui la caractérise se traduit par la soumission aveugle au marabout, à la famille du marabout, aux enfants du marabout, ce qui aboutit pratiquement à une exploitation éhontée, à l'asservissement total des esprits, à l'avilissement, à l'abrutissement et à tant d'autres maux.

XVII.- Nous préchons notre doctrine telle qu'elle est définie par le Coran et la Souenna, par le bonté et la persuasion, sans haine ni intimité pour quiconque.

XVIII.- Les ignorants et les crédules induits en erreur sont les dignes d'indulgence.

XIX.- Les récalcitrants, les exploiteurs (de la religion) doivent être traités avec les plus grandes sévérités et la plus grande dureté.

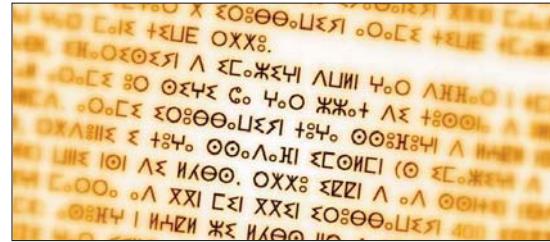
XX.- Devant l'intérêt général de toute la Communauté, il faut oublier et reléguer au dernier plan toute controverse susceptible d'entretenir la discorde, de briser l'union et d'introduire les germes du mal. C'est un devoir impérieux pour tous de se solidariser et de se serrer les coudes jusqu'à ce que se déroule la crise et s'écarte le danger.

Pour atteindre ce beau résultat, avec la volonté de Dieu, il faut avoir pour force le droit, pour cuirasse la patience et pour armes le savoir, l'action et la sagesse.

**Abdelhamid Ben Badis
Constantine, 1935**

ALGÉRIE - LIBYE - MAROC Des chercheurs maghrébins soulignent l'importance de la langue amazighe

Des chercheurs et enseignants maghrébins ont souligné, samedi à Alger, l'importance de la langue amazighe appelant à réunir tous les moyens pédagogiques nécessaires à sa promotion.



Dans son intervention à l'ouverture d'une journée d'études sur la langue amazighe, le secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), M. Ali Laskri a indiqué qu'à la veille de la célébration du 33^e anniversaire du printemps berbère (20 avril), nous devons faire le bilan de l'état de la langue amazighe dans son contexte régional et international.

De son côté, M. Abdekader Kacher, enseignant en Droit international a passé en revue l'expérience algérienne en matière d'enseignement de la langue amazighe précisant que cette dernière ne bénéficiait pas de l'attention suffisante.

L'article 3bis de la Constitution stipule que «le tamazigh est également langue nationale. L'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire algérien», a-t-il rappelé.

L'article 178 prévoit, quant à lui, que «toute révision constitutionnelle ne peut porter atteinte au caractère républicain de l'Etat, à l'ordre démocratique basé sur le multipartisme, à l'Islam en tant que religion de l'Etat, à l'arabe comme langue nationale et officielle, aux libertés fondamentales, aux droits de l'homme et du citoyen, à l'intégrité et à l'unité du territoire national, à l'emblème

national et à l'hymne national en tant que symboles de la Révolution de la République».

Dans ce contexte, M. Kacher a évoqué l'état de l'enseignement de la langue amazighe au niveau national déplorant le fait qu'il ne soit pas obligatoire.

Pour sa part, M. Belkacem Mostafaoui, enseignant à l'Ecole supérieure de journalisme a fait état de la «rareté» de l'utilisation de la langue amazighe dans les médias appelant à l'installation d'une instance chargée de la définition de garde-fous au profit de la langue amazighe.

Mme Myriam Demnati, de l'Institut royal marocain pour la culture amazighe, a passé en revue l'expérience marocaine en matière de promotion de la langue amazighe rappelant les différentes formes de la lutte menée par les mouvements et associations amazighs.

Le chercheur libyen Mahmoud Slimane Khelifa Bekkouche a, quant à lui, parlé de la situation qui prévalait dans son pays comparé à d'autres pays maghrébins précisant que la Libye œuvrait à la promotion de la langue amazighe en vue de son officialisation. La rencontre a été organisée au siège du FFS sous le thème «La langue amazighe, facteur d'intégration nationale et maghrébine».

MAROC La pièce «El Djidjar» d'Adrar au programme du Festival de théâtre de Figuig

La pièce de théâtre «El Djidjar» (Le mur) produite par la troupe algérienne «Forsane El Rokh» (Les chevaliers des planches) de la ville d'Adrar est au programme de la première édition du Festival international de théâtre de Figuig qui se déroule du 12 au 16 avril dans cette ville de l'extrême-est du Maroc, a-t-on appris samedi des organisateurs.

La pièce qui a été donnée plusieurs fois en Algérie évoque le drame qui vit au quotidien le peuple palestinien sous l'occupation israélienne à travers l'histoire de deux étudiants ayant quitté leur terre natale pour poursuivre leurs études à l'étranger et qui au retour découvrent qu'un grand mur a été bâti les empêchant d'accéder à leur ville.

Dans cette représentation, les deux personnages de la pièce reviennent sur l'injustice de la spoliation, le combat des Palestiniens contre l'occupation et l'amour qu'ils portent à leur pays terre ancestrale.

Outre des représentations qui seront données par des troupes représentant plusieurs villes marocaines, cette première édition baptisée du nom du dramaturge marocain feu Ahmed Tayeb Laâlaj verra la participation de formations artistiques en provenance de Tunisie, Libye, Egypte, Soudan, Irak et d'Espagne.

Par ailleurs, l'auteur algérien El Hadi Boukerche donnera, à cette occasion, une conférence sur «La mise en scène» lors du cycle de formation portant sur différents thèmes notamment concernant «Le théâtre scolaire», «Le théâtre et l'environnement», «La préparation du comédien» et «L'écriture du texte théâtral». La manifestation culturelle sera ponctuée par des tables rondes notamment sur «Le parcours théâtral d'Ahmed Tayeb Laâlaj», «Le théâtre arabe et la mondialisation» et «Le secteur audiovisuel: quelle stratégie?».

VENEZUELA

Les bureaux de vote sont prêts à la veille de la présidentielle

Les quelque 14 000 bureaux de vote disséminés dans tout le pays étaient prêts pour la présidentielle d'hier, a indiqué samedi un haut responsable.

Les autorités peuvent garantir que 100% des bureaux de vote ont été correctement installés pour l'élection, a indiqué Wilmer Barrientos, chef du commandement opérationnel stratégique, après s'être entretenu avec Tibisay Lucena, la chef du Conseil électoral national.

«Nous avons fait une évaluation et avons communiqué avec tous les commandants de la région... Tout est en ce ne peut plus normal», a-t-il affirmé. Plus de 18,9 millions d'électeurs sont inscrits sur les scrutins pour choisir un nouveau président après le décès de Hugo Chavez en mars.

Le président par intérim Nicolas Maduro et le leader de l'opposition Henrique Capriles sont les deux favoris à la présidentielle. Près de 19 millions d'électeurs sont appelés aux urnes entre 6h00 et 18h00 (10h00 et 22h30 GMT), après une campagne éclair de dix jours seulement.

Près de 150 000 membres des forces de l'ordre assurent la sécurité des centres de vote dans le pays, dont les frontières sont fermées depuis le début de la semaine sur ordre des autorités qui ont dénoncé des «plans de déstabilisation» fomentés depuis l'étranger.

ESPAGNE

Saisie de 50 kg de cocaïne en Catalogne

Les autorités espagnoles ont annoncé, samedi, l'interpellation, dans la région de Gérone (nord-est de l'Espagne), d'un camionneur de nationalité bulgare en possession de 50 kg de cocaïne.

Le mis en cause a été interpellé lors d'un contrôle à La Jonquera, près de la frontière avec la France, a indiqué la police nationale espagnole dans un communiqué, ajoutant que la drogue, dont la valeur marchande n'a pas été révélée, était dissimulée dans le groupe électrogène du camion-remorque, immatriculé en République tchèque. Il a été également procédé à l'arrestation, dans la région de Madrid, du fournisseur présumé du suspect lors d'une perquisition à son domicile qui s'est soldée par la saisie de trois kg d'héroïne et plus de 640 grammes de cocaïne, précisé la même source. Selon le communiqué, le camionneur avait été déjà arrêté en février à Saint-Jacques-de-Compostelle (nord-ouest de l'Espagne) pour blanchiment d'argent. Il transportait à bord de son camion-remorque 1,8 million d'euros non déclarés.

FRANCE

Naufrage d'une péniche transportant du charbon à Valence

Une péniche transportant du charbon a coulé dans le Rhône à Valence (Drôme) samedi soir, ont indiqué des secours. L'accident n'a fait aucune victime. Les dégâts environnementaux n'étaient pas encore quantifiés samedi soir.

Une brèche de 1m50 dans la coque du bateau, en-dessous de la ligne de flottaison, a provoqué son naufrage. La péniche, qui venait de Fos-sur-Mer, transportait 1 000 tonnes de charbon, selon les secours.

APS

CHINE - ETATS-UNIS

Pékin et Washington créent un groupe de travail sur la sécurité informatique (Kerry)

La Chine et les Etats-Unis ont décidé de créer un groupe de travail sur la sécurité informatique, a annoncé samedi à Pékin le secrétaire d'Etat américain.

«Nous nous sommes mis d'accord pour créer avec effet immédiat un groupe de travail sur la sécurité informatique», a déclaré John Kerry. «La sécurité informatique concerne tout le monde. Cela concerne les avions dans le ciel, les trains sur leurs rails, le flot de l'eau passant dans les barrages, cela concerne les réseaux de transport, les centrales électriques, le secteur financier, les banques, les transactions financières, tous les aspects des nations modernes», a expliqué le responsable américain.

Le mois dernier, le président américain Barack Obama avait directement mis en garde les autorités chinoises contre le phénomène croissant des attaques informatiques visant les Etats-Unis, promettant des conversations «musclées» avec Pékin.

Quelques jours auparavant, le 20



février, l'administration Obama avait promis une réaction «vigoureuse» aux vols de données par des intrusions dans les systèmes sont «devenus un problème non négligeable pour les sociétés établies en Chine», avait par ailleurs souligné fin mars la Chambre de commerce américaine en Chine.

Mais ces accusations américaines avaient à nouveau suscité des démentis formels de la Chine, qui dit être elle-même «victime majeure d'attaques informatiques», sa ligne de défense consacrée.

CHINE

La grippe aviaire H7N9 s'est propagée à une nouvelle province

Le virus de la grippe aviaire H7N9 s'est propagé à une nouvelle province dimanche, rapporte l'agence officielle chinoise, qui signale deux cas humains dans le Henan, située à l'ouest du foyer central de la maladie.

«Deux nouveaux cas ont été rapportés hier dans la province centrale chinoise du Henan», a indiqué l'agence Chine Nouvelle. Jusqu'à samedi, la présence chez l'homme du virus H7N9 restait officiellement circonscrite à trois provinces de l'est du pays (Zhejiang, Jiangsu et Anhui) et à la municipalité de Shanghai, la métropole de l'est.

Mais samedi, le premier cas a été rapporté à Pékin, où les autorités ont annoncé qu'une fillette de sept ans, dont les parents sont marchands de volailles, était porteuse du virus et avait été hospitalisée. Son état s'est stabilisé.

Au total, depuis l'annonce du premier cas



H7N9 il y a quelque deux semaines, 51 personnes ont été déclarées infectées dont onze sont décédées. Avant les cas récemment enregistrés en Chine, la souche H7N9 de la grippe aviaire ne s'était pas transmise à l'homme. Comme pour la souche H5N1, la plus commune, les scientifiques redoutent qu'une mutation virale ne permette des contaminations d'homme à homme, ce qui pourrait déclencher une pandémie.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a souligné cette semaine qu'il n'y avait «aucune indication» quant à une transmission homme à homme du virus.

Les 19 personnes en contact quotidien avec deux malades dans la province du Henan n'ont présenté aucun symptôme, a indiqué Chine Nouvelle. Les deux patients sont un cuisinier de 34 ans, actuellement dans un état critique, et un fermier de 65 ans,

dont l'état s'est stabilisé.

Pékin est une mégapole de plus de 20 millions d'habitants située dans le nord de la Chine, à plus de mille kilomètres de Shanghai.

Les deux vastes conurbations ont pris des mesures pour tenter de circonscrire la contagion entre oiseaux, notamment la fermeture des marchés aux volailles vivantes et l'interdiction des courses et lâchers de pigeons, un passe-temps populaire en Chine.

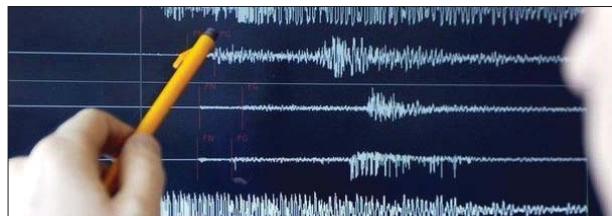
Les autorités ont procédé à l'abattage de plus de 500 volailles dans le quartier de la banlieue de Pékin où réside la famille de la fillette malade. Shanghai et d'autres grandes villes ont ordonné l'abattage de dizaines de milliers de volailles, des mesures qui, s'ajoutant à la psychose, portent de rudes coups à la filière avicole chinoise.

VANUATU

Un séisme de magnitude 5,8 secoue Vanuatu

Un séisme de magnitude 5,8 sur l'échelle Richter a secoué le Vanuatu hier à 6h49 (heure de Pékin), a annoncé le Centre du réseau sismique de Chine.

L'épicentre, avec une profondeur de 270 kilomètres, a été localisé à 19,1 degrés de latitude sud et 169,6 degrés de longitude est, a ajouté la même source.



Programme du lundi 15 Avril 2013



09h30 Khalti lalahaoum rediff - Feuilleton alg
10h00 Mehen khatira - Documentaire
10h30 Farachat el foussoul - Dessin animé
11h00 Canal foot - Emission sportive
12h00 Journal en français+météo - Information
12h25 Oua yabqa el hob - Feuilleton double
13h45 Bi'atouna e'sahira - Documentaire
14h35 Chahrazed - Feuilleton arabe
15h20 A cœur ouvert (rediff) - Emission
17h05 52' chrono - Emission sportive
18h00 Journal en tamazight - Information
18h20 Khalti lalahaoum - Feuilleton alg
18h45 50 ans, 50 femmes - Série
19h00 Journal en français+météo - Information
19h30 Visite - Documentaire
20h00 Journal en arabe - Information
22h00 Zahoua - Divertissement
23h00 Senteurs d'Algérie «Biskra» - Reportage
oohoo Journal en arabe - Information



12h00 Journal
12h40 Petits plats en équilibre - Magazine de la gastronomie
12h50 Météo
12h55 Les feux de l'amour - Feuilleton sentimental
13h55 Un étranger dans ma maison - Télémagazine dramatique
15h35 Quatre mariages pour une lune de miel - Téléréalité
16h25 Bienvenue chez nous - Jeu
17h20 Une famille en or - Jeu
18h05 Money Drop - Jeu
18h50 Nos chers voisins - Série humoristique
18h55 Météo
19h00 Journal
19h30 Mon assiette santé - Magazine de services
19h35 Météo
19h40 Après le 20h, c'est Canteloup - Divertissement-humour
21h40 New York Unité Spéciale - Série policière
22h30 New York Unité Spéciale - Série policière



12h00 Journal
12h50 Météo 2
12h52 Consomag - Magazine du consommateur
12h55 En route pour la finale - Magazine sportif
13h00 Toute une histoire - Magazine de société
14h10 Comment ça va bien ! - Magazine de services
15h05 Le tourbillon de l'amour - Série sentimentale
15h55 Côté Match - Multisports
16h00 Le jour où tout a basculé - Magazine de société
16h25 Par amour - Magazine de société
16h50 CD'aujourd'hui - Variétés
16h55 On n'demande qu'à en rire - Divertissement-humour
17h45 Mot de passe - Jeu
18h25 Météo 2

18h30 N'oubliez pas les paroles - Jeu
19h00 Journal
19h40 Tirage du Loto - Loterie
19h44 Météo 2
20h25 D'art d'art - Magazine culturel
20h30 Rizzoli & Isles : autopsie d'un meurtre - Série policière
21h10 Rizzoli & Isles : autopsie d'un meurtre - Série policière
21h55 Mots croisés - Débat



11h55 Météo à la carte - Magazine de découvertes
12h50 Si près de chez vous - Magazine de société
13h15 Si près de chez vous - Magazine de société
13h45 Kéno - Loterie
13h50 Inspecteur Derrick - Série policière
15h10 Des chiffres et des lettres - Jeu
15h50 Harry - Jeu
16h20 Un livre, un jour - Magazine littéraire
16h30 Slam - Jeu
17h10 Questions pour un champion - Jeu
17h55 Objectif indépendance - Magazine de services
18h00 19/20 : Journal régional
18h18 19/20 : Edition locale
18h30 19/20 : Journal national
18h58 Météo
19h00 Tout le sport - Multisports
19h10 Et si on changeait le monde - Magazine de services
19h15 Plus belle la vie - Feuilleton réaliste
20h30 Le chœur du village - Société
21h15 Le chœur du village - Société
22h05 Météo
22h08 Parlons passion - Magazine de services
22h10 Grand Soir 3



13h00 La planque - Film policier
14h25 Le premier rôle - Court métrage
14h40 Les nouveaux explorateurs - Découvertes
15h30 The Expatriate - Thriller
17h15 Les Simpson - Série d'animation
17h45 Le JT
18h05 Le grand journal - Talk show
18h05 Le grand journal - Talk show
19h05 Le petit journal - Divertissement
19h30 Le grand journal, la suite - Talk show
20h50 Borgia - Série historique
21h45 Spécial investigation - Magazine d'information
22h40 L'œil de Links - Magazine du multimédia



12h05 Scènes de ménages - Série humoristique
12h35 Météo
12h37 Astuces de chef - Magazine culinaire
12h40 Ce qu'on fait par amour... - Téléfilm dramatique
14h30 L'amour n'a pas d'âge - Téléfilm sentimental
16h35 Un dîner presque parfait - Jeu
17h45 100 % mag - Magazine d'information
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h05 Scènes de ménages - Série humoristique
22h50 Norbert et Jean : le défi - Magazine culinaire

La sélection



19h50

Clem -
Téléfilm humoristique

Haut les cœurs ! - Durée : 1h50mn
Caroline veut tout prix sauver son mariage avec Jean-Paul et s'imagine qu'une thérapie de couple les aidera à surmonter leurs problèmes. Mais des obstacles viennent lui compliquer la tâche. Après avoir été chargée d'ouvrir une deuxième boutique pour son patron, Caroline apprend une mauvaise nouvelle : elle souffre d'un cancer du sein. Elle décide de combattre la maladie toute seule, sans rien dire à son entourage. Clem, elle, s'occupe de Valentin, de Jérôme et de sa nouvelle formation d'esthéticienne tout en travaillant à la réconciliation de ses parents. Et quand elle commence enfin à trouver son équilibre, le retour de Julien vient tout chambouler...



19h45

Rizzoli & Isles : autopsie d'un meurtre - Série policière de Steve Robin



Liens fraternels - Episode 12/15 - Saison 2 - Durée : 40mn
Avec : Angie Harmon, Sasha Alexander, Colin Egglesfield, Jordan Bridges, Lee Thompson Young, Tessa Thompson, Lorraine Bracco, Patrick David Cullen

La police de Boston décide de s'associer avec le FBI pour enquêter sur le meurtre d'un directeur de banque survenu au cours d'un vol à main armée. Rizzoli et Isles collaborent étroitement, comme à l'accoutumée, pour tenter d'identifier le meurtrier. Elles recueillent les principaux indices et interrogent les témoins du drame, ainsi que les proches collaborateurs de la victime. Le frère de Jane, Tommy, dont les sentiments pour Maura s'amplifient de jour en jour, se retrouve peu à peu mêlé à l'enquête, ce qui ne va pas faciliter la poursuite des investigations dans une ambiance sereine et dépassionnée...



19h45

Le chœur du village - Société



Opération recrutement - Durée : 45mn
Les habitants d'un village, hommes et femmes confondus, de profils différents, se mobilisent bénévolement pour transformer un lieu historique abandonné en un espace culturel destiné à la communauté. Les uns travaillent sur le chantier, les autres récoltent des fonds, nécessaires à la réalisation des travaux. Une des initiatives consiste à organiser une chorale qui effectue une tournée en France. Sur le chantier, comme sur la scène, une course contre la montre commence. Ce documentaire suit ce grand projet et observe la mobilisation de toute une communauté qui se bat pour la sauvegarde de son patrimoine et sa réhabilitation.



19h55

Borgia - Série historique de Metin Hüseyin



La Transfiguration - Episode 9/12 - Saison 2 - Durée : 55mn
Avec : John Doman, Mark Ryder, Isolda Dychauk, Joseph Beattie, Marta Gastini, Paloma Bloyd, Sean Campion, Art Malik

Toujours en France, Cesare tente d'obliger le roi Louis à lancer l'offensive sur Milan. Par ailleurs, les critiques sont de plus en plus nombreuses pour condamner la politique de Rodrigo. Pour sa part, Giulia, toujours à la recherche d'un mari, s'impatiente et décide de prendre les choses en main...



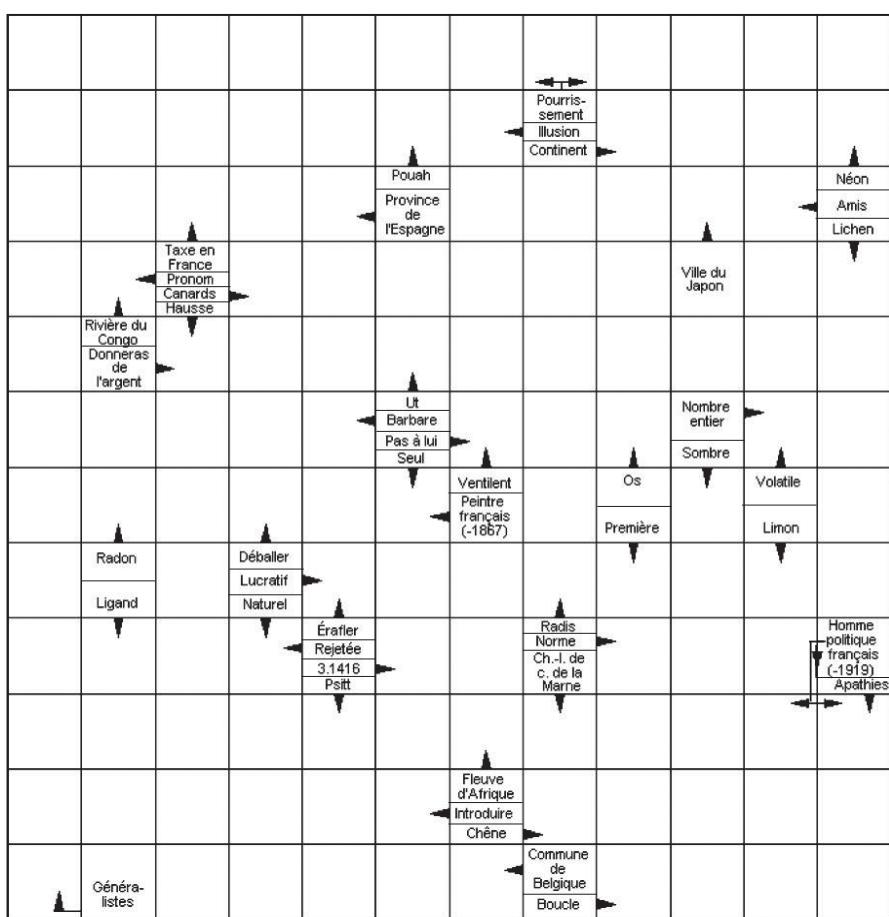
19h50

Top chef - Téléréalité



Durée : 180min - Présentation : Stéphane Rotenberg.
Pour ces quarts de finale, les cinq candidats en lice travaillent avec des commis célèbres mais peu doués en cuisine : les animateurs Faustine Bollaert, Aurélie Hémar, Mac Lessgy, Alex Goude et le comédien Alexandre Pescle. Puis, sous l'œil de Jean Imbert, le lauréat 2012, Christian Constant et Jean-François Piégé, ils doivent préparer une ratatouille en carpaccio. Les trois candidats restants font équipe avec un anonyme dans le cadre de la Fête des voisins et cuisinent ensemble pour proposer au jury un menu à partir des produits habituels de chaque voisin.

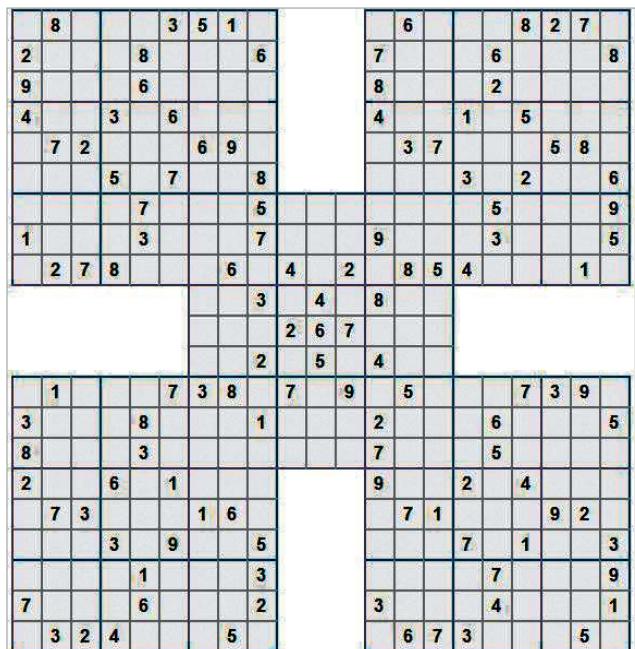
Mots fléchés n°247



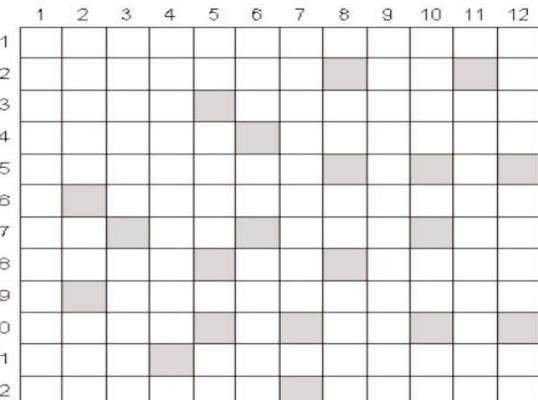
Samurai-sudoku n°247

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°247



Horizontalement:

1. Indépendance
2. Logement des militaires - Aluminium
3. Rassasié - Routine
4. Jugement - Etang de la côte méditerranéenne
5. Ch.-I. de c. de l'Yonne
6. Personnage comique créé par Molière
7. Coutumes - Américium - Hibou - En les
8. Ministre ou dignitaire religieux musulman - Fer - Pierres
9. Ennyante
10. Parcourir un roman - Ch. - I. de c. de la Marne
11. Première femme - Amertume profonde
12. Résidas qqpart - Pénètre

Verticalement:

1. Commune des Yvelines
2. Enlève les corps étrangers à la surface d'une étoffe - Conjonction
3. Diversifiés - Conclus
4. Article espagnol - Ammophile
5. Étendue désertique - D'une seule couleur
6. Pronom relatif
7. Moscovites - 1/2 seconde
8. Dis qu'une chose n'existe pas - Émanation
9. Liaison chimique de deux atomes par mise en commun d'électrons - Xénon
10. Poisson d'eau douce - Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive (pl.)
11. Europium - Âgées - Interjection
12. Liquide extrait du sang par les reins - Imbécile
13. Vin blanc sec - Hausser une note d'un demi-ton

Proverbes

J'acceptais l'ennui alors qu'il me refusait, je le mets près de ma tête, je le retrouve près de mes pieds.

Proverbe algérien

Les dents ont beau rire, le cœur sait la blessure qu'il porte.

Proverbe berbère

Le mérite appartient à celui qui commence, même si le suivant fait mieux.

Proverbe arabe

Chassez le naturel, il revient au galop

Proverbe français

C'est arrivé un 15 avril

1945 : les troupes britanniques libèrent le camp de concentration nazi de Bergen-Belsen.

1952 : en Bolivie, coup d'État de Victor Paz Estenssoro.

1952 : premier vol du bombardier Boeing B-52 Stratofortress aux États-Unis.

1983 : ouverture du complexe Tokyo Disney Resort et du parc Tokyo Disneyland au Japon.

1989 : 95 personnes périssent écrasées ou étouffées contre les grilles du stade Hillsborough à Sheffield (Royaume-Uni) lors de la demi-finale de la Coupe d'Angleterre de football opposant les équipes de Liverpool et de Nottingham Forest.

1989 : début des manifestations de la place Tian'anmen suite au décès de Hu Yaobang, ancien Secrétaire général du Parti communiste chinois.

1992 : la Constitution de la République socialiste du Viêt Nam est adoptée par la huitième Assemblée nationale.

1993 : le Limoges CSP devient le premier club français de sport collectif à remporter le titre de Champion d'Europe, à Athènes, face aux Trévisans.

1994 : signature des accords de Marrakech.

1999 : Abdelaziz Bouteflika devient le 7e président de l'Algérie indépendante.

Célébrations :

- Corée du Nord : Arirang Festival (en), Festival Arirang, commémorant la naissance de Kim Il-sung, président de la République populaire démocratique de Corée.

- États-Unis : Jackie Robinson Day, journée d'hommage à Jackie Robinson.

- États-Unis : Tax Day (en), dernière journée pour payer ses impôts.

CHAMPIONNAT NATIONAL INTER-CLUBS DE NATATION (MESSIEURS ET DAMES)

L'USM Alger remporte le titre

L'USM Alger a été sacrée championne d'Algérie de natation à l'issue de la compétition nationale inter-clubs disputée du 11 au 13 avril à la piscine du 1^{er} mai (Alger). La formation usmiste qui a récolté plus de 40 000 pts, a devancé au classement général le Sahel d'El-Biar (plus de 36 000 pts) et l'OC Alger (plus de 34 000 pts).



Le classement des nageurs et des clubs ayant pris part à cette compétition, a été établi selon le système de pointage utilisé actuellement en Europe. Pour le Directeur technique sportif de l'USM Alger, Hakim Boughadou, «le

titre était l'un des objectifs tracés par le club algérois, en attendant les autres compétitions dont la coupe d'Algérie et le championnat national individuel». Le DTS du Sahel d'El-Biar, Rabah Kacem a indiqué pour sa part que «les entraîneurs ont su exploiter les capacités des nageurs en fonction de leur spécialité. Nous obtenons cette 2^e place

pour la 3^e année consécutive, vu qu'il est difficile de viser la plus haute marche du podium, tout en reconnaissant la supériorité de l'USM Alger» et d'ajouter que «le prochain objectif est d'obtenir l'une des trois premières places en Coupe d'Algérie». En revanche, le DTS du GS Pétroliers, Lyès Nefsi a estimé que son équipe classée 5^e au clas-

sement général, connaît un recul, en raison du nouveau système de pointage qui prend en considération, le rang des nageurs et non leurs «chronos». Il regrette également l'absence de ses meilleurs éléments, dont 8 sont actuellement en stage avec la sélection nationale. «Il y a lieu de rappeler que 16 clubs participeront à la coupe d'Algérie de natation prévue les 26 et 27 avril prochains», a-t-il ajouté. 308 athlètes dont 153 filles représentant 16 clubs issus de 10 ligues des différentes régions du pays prennent part au championnat «inter-clubs» de natation (garçons et filles).

34^E CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE JUDO

La sélection algérienne s'envole pour Maputo

La sélection algérienne de judo (hommes et dames) s'est envolée samedi après-midi vers Maputo (Mozambique) pour prendre part au 34^e championnat d'Afrique de judo prévu du 18 au 21 avril.

L'Algérie sera représentée dans ce rendez-vous de l'élite continentale de judo par 19 athlètes dont 10 dames avec l'ambition de «préserver les acquis» obtenus lors de la précédente édition à



Agadir (Maroc), selon le staff technique. L'équipe est essentiellement composée

des lauréats des derniers championnats nationaux individuels qui ont eu lieu à la salle Harcha Hacène à Alger et qui avaient servi d'ultime test de sélection. «Notre objectif est de garder les titres africains par équipes chez les messieurs et les dames et améliorer la moisson du dernier championnat d'Afrique d'Agadir», a déclaré à l'APS le président de la Fédération algérienne de judo, Messaoud Mati, peu avant le départ de la délégation composée de 29 personnes. Plusieurs athlètes sélectionnés sont âgés de moins de 19 ans et prennent part pour la première fois à un championnat d'Afrique à l'image de Djazia Haddad (-52 kg) et Houd Zordani (-66 kg). «Je ne suis pas du tout impressionné. Je compte gagner le titre africain et aider mes coéquipières à conserver le sacre par équipes remporté à Agadir», a affirmé, pour sa part, la jeune judokate Djazia Haddad (19 ans).

Liste des athlètes :

Messieurs : Houd Zordani (-66 kg), Ahmed Mohammedi (-66 kg), Youcef Ouahab (-73 kg), Billel Bouzmaida (-81 kg), Yacine Ladour (-81 kg), Amar Benikhlef (-90 kg), Abderrahim Bouchouk (-90 kg), Ilyes Bouyacoub (-100kg), Billel Zouani (+100 kg), Tayeb Mohamed Amine (+100 kg).

Dames : Sabrina Saïdi (-48 kg), Djazia Haddad (-52 kg), Imène Aouissi (-57 kg), Tariket Ratiba (+57 kg), Sonia Mziiliaoua (-63 kg), Aghour Imène (-63 kg), Aïcha Benabderrahmane (-70 kg), Kawtar Walal (-78 kg), Sonia Asselah (+78 kg et Open)

Benikhlef : «Ca sera ma dernière participation continentale»

Le judoka international algérien Amar Benikhlef a révélé que le 34^e championnat d'Afrique seniors (hommes et dames) de judo, prévu du 18 au 21 avril à Maputo (Mozambique), sera la dernière édition continentale à laquelle il participera.

«Le championnat d'Afrique 2012 signera ma dernière participation à un rendez-vous continental. J'espère remporter la médaille d'or à Maputo et sortir par la grande porte», a déclaré à l'APS le médaillé d'argent des jeux olympiques 2008 de Pékin. Interrogé sur les prochaines échéances internationales qui attendent l'élite nationale, notamment les jeux méditerranéens de juin prochain en Turquie, le triple champion d'Afrique (2004, 2008 et 2010), a dit qu'actuellement sa concentration est sur le rendez-vous de Maputo. «Je suis parmi les éléments les plus expérimentés de cette équipe donc plusieurs athlètes découvrent le haut niveau. J'essaierai de les aider pour atteindre les objectifs assignés. Pour les jeux méditerranéens qui sont une grande compétition aussi, on en parlera après», a indiqué Benikhlef qui a fêté ses 30 ans le 11 janvier dernier. Répondant à une question relative à ses projets après le fin de sa carrière, le judoka de la catégorie des moins de 90 kg a affirmé qu'il restera dans le monde du judo. «Je resterai dans le domaine de judo pour aider les jeunes judokas algériens à progresser. J'estime que mon capital expérience me permet d'apporter un plus en tant que technicien», a-t-il conclu. La sélection algérienne de judo (hommes et dames) s'est envolée samedi après-midi vers Maputo pour prendre part au 34^e Championnat d'Afrique dont la compétition débutera le 18 avril prochain.

CHAMPIONNAT DE SUPER-DIVISION DE BASKET-BALL (PLAY-OFF - 3^E TOURNOI) Résultats de la 7^e j

| | |
|-----------------------------|-------|
| CSM Constantine - US Sétif | 70-55 |
| IRBB Arréridj - NB Staoueli | 69-65 |
| CRB Dar Beida - USM Blida | 77-71 |
| GS Pétroliers - WA Boufarik | 72-55 |

| Classement | Pts | J |
|--------------------|-----|---|
| 1. GS Pétroliers | 14 | 7 |
| 2. CSM Constantine | 13 | 7 |
| 3. CRB Dar Beida | 12 | 7 |
| 4. US Sétif | 11 | 7 |
| 5. NB Staoueli | 9 | 7 |
| - USM Blida | 9 | 7 |
| 7. WA Boufarik | 8 | 7 |
| - IRBB Arréridj | 8 | 7 |

| | |
|--|-------|
| Déjà joués : jeudi (5 ^e journée): | |
| CSM Constantine - WA Boufarik | 71-51 |
| IRBB Arréridj - USM Blida | 73-75 |
| NB Staoueli - US Sétif | 74-81 |
| GS Pétroliers - CRB Dar Beida | 84-69 |

| | |
|------------------------------------|-------|
| Vendredi (6 ^e journée): | |
| US Sétif - CRB Dar Beida | 64-80 |
| WA Boufarik - IRBB Arréridj | 76-55 |
| NB Staoueli - CSM Constantine | 66-82 |
| USM Blida - GS Pétroliers | 69-90 |

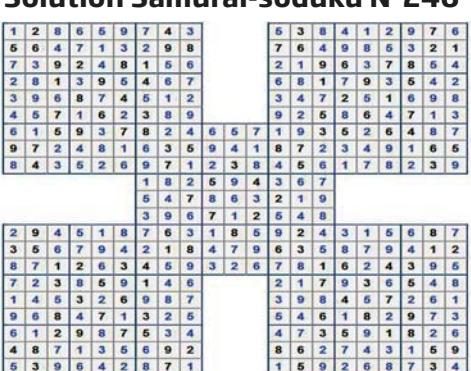
CHAMPIONNAT NATIONAL 1 A DE VOLLEY-BALL (17^E)

Résultats complets et classement

| | |
|-----------------------------|-----|
| - PO Chlef - ITR Sétif | 3-0 |
| - ES Béthioua - ASV Blida | 3-1 |
| - OMK Milia - NRBB Arréridj | 1-3 |
| - RC M'Sila - MB Béjaïa | 0-3 |
| - GS Pétroliers - ES Sétif | 1-3 |

| Classement | Pts | J |
|------------------|-----|----|
| 1. MB Béjaïa | 40 | 17 |
| 2. ES Sétif | 38 | 17 |
| 3. NRBB Arréridj | 36 | 17 |
| 4. GS Pétroliers | 31 | 17 |
| 5. O. Milia | 30 | 17 |
| 6. PO Chlef | 28 | 17 |
| 7. ES Béthioua | 22 | 17 |
| 8. ASV Blida | 19 | 17 |
| 9. RC M'Sila | 9 | 17 |
| 10. ITR Sétif | 2 | 17 |

Solution Samurai-sudoku N°246



Solution Mots Croisés N°246

GLOBETROTTER
EUGENIE■ERSn
RIRA■CCP■O■D
OSENT■OCCUPE
NA■TRANCHE■C
TNT■AIN■U■BO
OCARINAS■GLU
LET■REITERER
O■ANESSE■ANA
GARE■S■POING
UNIRIEZ■UNIE
EEE■REISER

Solution Mots Fléchés N°246

GLOBETROTTER
UGENIE■ERSn
RA■CCP■O■DOS
ENT■OCCUPENA
■TRANCHE■CT
NT■AIN■U■BOO
CARINAS■GLUL
ET■REITERERO
■ANESSE■ANAG
ARE■S■POINGU
NIRIEZ■UNIE■
EEE■REISER

AG ordinaire de l'Union africaine de gymnastique (UAG)

Adoption à l'unanimité des différents rapports à l'ordre du jour

Les délégués officiels de l'Union africaine de gymnastique (UAG) ont adopté à l'unanimité, samedi à Alger, les différents rapports à l'ordre du jour de la 12^e assemblée générale (AG) ordinaire de l'instance africaine, sous la présidence de l'Algérien Mohamed Yamani. Les rapports adoptés sont ceux du procès-verbal de la précédente assemblée générale, celui du président de l'UAG, Mohamed Yamani et ceux des différents présidents techniques. Les délégués officiels devront adopter également dans l'après-midi les rapports des présidents des trois zones de l'instance africaine (nord, centre et sud), du plan financier bisannuel et des vérificateurs des deux dernières années avant de passer au renouvellement des organes dirigeants.

Il sera également question de l'élection de nouveaux comités techniques gérant les différentes spécialités de la gymnastique africaine, pour lesquels des Algériens sont en course. Le quorum a été atteint avec la présence de 14 délégués officiels de fédérations sur les 16 que compte l'AG ordinaire de l'Union africaine de gymnastique. «Je pars sur une note positive et un sentiment du devoir accompli. J'espère maintenant que (l'actuel secrétaire général de l'UAG, l'Algérien) Ali Zaâter va me remplacer à la présidence. ça fait quatre ans qu'on me le prépare, c'est une candidature technique et politique puisqu'il est soutenu par le ministère de la Jeunesse et des Sports», a déclaré M. Yamani à l'APS en marge des travaux de l'AG. Le président de la Fédération internationale de gymnastique (FIG), l'Italien Bruno Grandi, devait assister à cette AG mais finalement, il n'a pu faire le déplacement à Alger pour cause de maladie. Il a été remplacé par le Suisse Norbert Bueche, chargé des statuts FIG. Lors de son intervention au cours des travaux de l'assemblée générale ordinaire, M. Yamani a assuré qu'il était «en train de se battre avec Bruno Grandi pour que l'Afrique ait des places officielles aux Jeux olympiques (JO) et non plus de Wild cards, comme c'est le cas actuellement».

Pour l'ancien athlète algérien, l'idéal serait que les Jeux africains soient qualificatifs aux JO. «La seule chose à faire est de se manifester pour atteindre notre but. Il n'est plus acceptable d'annuler la compétition de gymnastique au dernier moment lors des Jeux africains, comme cela s'est passé au Mozambique en 2011», a-t-il regretté. En vue de l'élection du nouveau président de l'Union africaine de gymnastique et du renouvellement des organes dirigeants, un bureau de vote a été formé, constitué des délégués officiels du Zimbabwe et du Cap-Vert. Outre M. Zaâtar, sont également candidats à la présidence de l'instance africaine le patron de la Fédération tunisienne de gymnastique, Fayçal Ben Ali Zemni et celui de la Fédération sud-africaine de la discipline, Jerry Masia. L'Union africaine de gymnastique compte aujourd'hui 24 fédérations, dont les gymnastes participent régulièrement à tous les événements du calendrier FIG.

ATHLÉTISME

Nabil Benkrama remporte haut la main le semi-marathon Benbadis à Constantine

L'athlète Nabil Benkrama, de Batna, a remporté samedi, haut la main, le prix major mis en jeu dans le cadre du semi-marathon Benbadis, couru samedi dans les rues de Constantine. Cette compétition d'endurance, disputée sur un parcours de 17 km tracé entre la maison de jeunes Seddik-Athamna, au lieu-dit «4^e km» et la maison de la culture Mohamed-Laid Al Khalifa, au centre de Constantine, a réuni plus de 400 athlètes venus de 19 wilayas. Une première, cette année : la participation de pas moins de 150 jeunes (benjamins et cadets) dont les 20 premiers se sont qualifiés pour la phase de wilaya du cross de la jeunesse et des collectivités locales prévu le 20 avril prochain. Du côté des dames, la palme est revenue à Malika Benderbal, de Relizane, qui n'a laissé aucune chance à ses rivales

CHAMPIONNAT NATIONAL TRAMPOLINE

Les gymnastes de l'OC Ksar El Boukhari et l'ES Oran se distinguent

Les gymnastes de l'OC Ksar El Boukhari (Médéa) et de l'ES Oran se sont illustrés aux épreuves de la 1^{re} étape du championnat national de gymnastique au trampoline (individuel toutes catégories filles et garçons), disputée samedi à la salle Frères Missoum de Hal Sidi El Houari d'Oran.

Les athlètes de l'OC Ksar El Boukhari et de l'Entente Sportive d'Oran ont dominé les épreuves dans toutes catégories (filles et garçons), remportant plusieurs médailles. La 3^e place est revenue au club de la formation du Machââl Baladiet Béjaïa. Cette compétition de sports acrobatiques, organisée par la ligue oranaise de gymnastique, a regroupé plus de 70



gymnastes représentant huit clubs de cinq ligues de wilayas, à savoir la formation du Machââl Baladiet Béjaïa, le club de l'Arba (Blida), l'Olympic Ksar El Boukhari (Médéa), le Rapide Athletic de Mostaganem et l'IRB Est Oran, le CSF Oran, Wafae d'Oran et l'Entente Sportive d'Oran. Le président de la ligue oranaise de gymnas-

tique, M. Haddad Ahmed, a estimé que le niveau technique de cette première étape était globalement «moyen» et que les athlètes vont progressivement retrouver leur forme et leur véritable niveau lors des prochaines étapes.

Ce championnat national de trampoline, composé de cinq étapes, dont la deuxième aura lieu en mai à Béjaïa, suivie de la 3^e étape, prévue en septembre à Ksar El Boukhari.

Cette compétition a été clôturée par une cérémonie de remise de médailles aux vainqueurs, en présence des membres de la Fédération algérienne de gymnastique et de représentants de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran.

Ali Zaâter «fier» de succéder à son «aîné» Mohamed Yamani

Le nouveau président de l'Union africaine de gymnastique (UAG), l'Algérien Ali Zaâter, s'est dit «fier» et «très heureux» de succéder à son compatriote et «aîné» Mohamed Yamani à la tête de l'instance africaine pour le mandat olympique (2013-2016), samedi soir à Alger lors des travaux de l'assemblée générale.

«Je suis fier et très heureux de succéder à notre aîné Yamani qui constitue une référence pour nous tous et qui sera difficile à égaler. Ce fut des mois de tension extrême mais finalement tout s'est bien passé», a déclaré M. Zaâter à l'APS à l'issue de sa victoire. «J'ai bénéficié d'un excellent encadrement et de la notation de solidarité nécessaire, s'est-il félicité. Que ce soit la Fédération algérienne de gymnastique, le Comité olympique algérien ou le ministère de la Jeunesse et des Sports, j'ai eu toutes les parties à mes côtés, c'était une histoire de cause nationale».

M. Zaâter, secrétaire général de l'UAG depuis une vingtaine d'années et chef de cabinet auprès du président du Comité olympique algérien, a récolté treize voix des membres du Comité exécutif, contre deux pour son concurrent tunisien, Fayçal Ben Ali Zemni, patron de la Fédération tunisienne de gymnastique, alors qu'un bulletin a été déclaré nul. Le troisième candidat, Jerry Masia, président de la Fédération sud-africaine de la discipline, s'est retiré de la course. Evoquant le travail qui l'attend à la tête de l'UAG, M. Zaâter a expliqué que «la tâche sera difficile mais qu'il ne sera pas dépassé puisqu'il comptera sur son expérience d'une vingtaine d'années comme secrétaire général de l'instance africaine». «Nous allons continuer le travail entamé par Mohamed Yamani depuis la création de l'UAG, soit depuis 20 ans, tout en essayant d'entreprendre une nouvelle dynamique», a-t-il fait savoir. Il a indiqué, par ailleurs, qu'il allait faire de la formation de techniciens son cheval de bataille pour le prochain mandat olympique. «Nous allons réfléchir sur comment apporter notre soutien aux trois zones que compte l'UAG, à savoir le Centre, le Nord et le Sud. Nous axerons notre travail sur la formation de techniciens à travers ces trois zones pour, qu'à leur tour, ils formeront les gymnastes de demain», a ajouté le nouveau patron de l'instance africaine.

Samedi matin, M. Yamani avait assuré qu'il était «en train de se battre avec le président de la Fédération internationale de gymnastique, Bruno Grandi, pour que l'Afrique ait des places officielles aux Jeux olympiques (JO) et non plus de Wild cards, comme c'est le cas actuellement».

CHAMPIONNAT D'ALGERIE DE SUPER-DIVISION (MESSIEURS) Les résultats de la 2^e journée

Groupe A (salle Harcha) :

| | |
|-----------------------------|-------|
| TR Sétif - AB Barika | 21-20 |
| GS Boufarik - GS Pétroliers | 25-27 |
| CRB Mila - MC Saïda | 21-29 |
| Exempt : CRB Baraki | |

Classement : Pts J

| | | |
|------------------|---|---|
| 1. GS Pétroliers | 4 | 2 |
| —. MC Saïda | 4 | 2 |
| 3. CRB Baraki | 2 | 1 |
| —. TR Sétif | 2 | 2 |
| 5. AB Barika | 0 | 2 |
| —. GS Boufarik | 0 | 2 |
| —. CRB Mila | 0 | 1 |

Groupe B (salle Baraki) :

| | |
|--------------------------------|-------|
| TR Bab El-Oued-ES Ain Touda | 22-28 |
| CRB Dj Bou Arréridj-JSE Skikda | 26-30 |
| WO Rouiba-O. El-Oued | 24-24 |
| Exempt : HBC El-Biar | |

Classement : Pts J

| | | |
|---------------------|---|---|
| 1. JSE Skikda | 4 | 2 |
| —. ES Ain Touda | 4 | 2 |
| 3. HBC El-Biar | 2 | 1 |
| 4. WO Rouiba | 1 | 1 |
| —. O. El-Oued | 1 | 2 |
| 6. CRB Bou Arréridj | 0 | 2 |
| —. TR Bab El Oued | 0 | 2 |

EQUIPE NATIONALE DE BASKET-BALL (PRÉPARATION)

Le cinq algérien en stage à Versaj (Serbie)

La sélection nationale de basket-ball (messieurs) entame dimanche un stage de préparation (du 14 au 25 avril) à Versaj en Serbie où elle disputerà quatre rencontres amicales, en prévision de l'Afrobasket 2013 prévue en Côte d'Ivoire du 20 au 31 août prochain, a-t-on appris auprès de la fédération algérienne de basket-ball (FABB). «Ce stage nous permettra d'évaluer la progression des joueurs à quelques mois de l'Afrobasket. Nous disputerons quatre matches amicaux face à des clubs de haut de tableau du championnat de Serbie», a déclaré à l'APS l'entraîneur national Faid Bilel. Concernant l'effectif, Faid a retenu une liste de 12 joueurs, avec le retour en sélection du pivot Mohamed Harrat sociétaire du club marocain le Fath union sport de Rabat (FUS). Durant le premier tour de l'Afrobasket 2013 prévu en Côte d'Ivoire du 20 au 31 août prochain les Verts évolueront dans le groupe A aux côtés de la Côte d'Ivoire (pays hôte), le Sénégal et l'Egypte.

Liste des joueurs convoqués au stage de Serbie (14 au 25 avril 2013) : Touati Seddik, Saidi Nabil, Gaham Hocine, Benzegala Mounir, Hamdini Abdallah, Mostefai Yanis, Touhami Ghazouli, Abdeslem Dekiche (GS Pétroliers), Belkacem Nadjmedine, Oukid Tarek (CSM Constantine), Mohamed Harrat (FUS de Rabat) Redouan Mimouni (CRB Dar Beida).

directes, données pourtant favorites à l'image de Nassima Messaoudi (Médéa) et Hadda Souadie (Bordj Bou Arréridj), Djemaï Houamed, un vétéran venu des Aurès (catégorie des + de 61 ans a été longuement ovationné lorsqu'il franchit la ligne d'arrivée en vainqueur.

Résultats :

- **Prix major :** Nagil Benkrama (Batna)
- 2- Mohamed-Lamine Hazzaz (Skikda)
- 3- Moussa Ziane (Aïn Defla)
- **Dames :**
 - 1-Malika Benderbal (Relizane)
 - 2- Nassima Messaoudi (Médéa)
 - 3- Hadda Souadie (BBA)

EQUIPE NATIONALE A'

Les compétitions africaines des clubs posent problème pour Kourichi

M.A.F

Fraîchement installé à la tête de l'équipe nationale de football A', composée de joueurs locaux, le sélectionneur Toufik Kourichi nourrit des appréhensions quant à la préparation de la sélection pour la double confrontation face à la Libye, qualificative au prochain Championnat d'Afrique des nations CHAN 2014, prévue au début de l'année prochaine en Afrique du Sud.

Et pour cause, la qualification des trois clubs algériens engagés aux deux compétitions africaines, Ligue des champions (ES Sétif, JSM Béjaïa) et Coupe de la CAF (USM Alger), posent problème pour le nouveau staff technique, composée également de Lakhdar Belloumi et Rachid Cherradi.

Toufik Kourichi, qui a succédé à Abdelhak Benchikha, aura du mal à organiser un stage ou bien un match amical, avant le match aller prévu en juin, du moment que les clubs cités plus haut seront retenus par les deux compétitions africaines, si l'on se fie à une source proche de l'équipe A'.

L'USM Alger avec 8 joueurs et l'ESS avec 5 éléments constituent l'ossature de cette sélection, appelée à se qualifier pour le prochain CHAN. Selon la même source, disputer un test amical international sans des joueurs de ces deux clubs là, « sera inutile », ce qui va certainement pénaliser cette sélection, appelée à trouver ses automatismes avant la première manche, prévue le 23 juin au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Le match retour quant à lui se déroulera entre le 5 et le 7 juillet à Tripoli.

En guise de premier contact, l'équipe A' a entamé samedi un mini-stage bloqué au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en présence de 29 joueurs, après la défection du gardien de but de la JSM Béjaïa, Si Mohamed Cédric, victime d'une luxation du coude, et forfait pour les deux matches face à la Libye.

Les joueurs de l'USMA, qui ont disputé samedi après midi la demi-finale de la Coupe d'Algérie remportée au stade Ahmed-Zabana d'Oran face au MCO (1-0), ont rejoint le lieu du stage hier dimanche, soit à la veille de la fin de ce regroupement prévue aujourd'hui avec le déroulement de la



quatrième et dernière séance d'entraînement inscrite au programme des Verts.

Taufik Kourichi, est appelé à mener les Verts pour la phase finale du CHAN, un objectif pour lequel la Fédération algérienne de football (FAF) ne compte pas lésiner sur les moyens pour l'atteindre.

Lors de la dernière édition du CHAN, disputée au Soudan en 2011, l'Algérie, a terminé la compétition au pied du podium après sa défaite au match de classement face au pays organisateur (1-0).

COUPE D'ALGÉRIE

Djamel Haïmoudi pressenti pour diriger la finale MCA-USMA

L'arbitre international algérien, Djamel Haïmoudi, auteur d'une saison époustouflante, est fortement pressenti pour diriger la finale de la Coupe d'Algérie de football (seniors) entre le MC Alger et l'USM Alger, prévue le mercredi 1^{er} mai au stade du 5-Juillet d'Alger (16h00), a-t-on appris auprès de la commission d'arbitrage de la Fédération algérienne de football (FAF). Sacré meilleur arbitre africain 2012, trophée décerné par la Confédération africaine de football (CAF), l'enfant de Relizane est bien parti pour terminer la saison en apothéose en dirigeant cette finale qui sera explosive, selon les observateurs. Haïmoudi s'était illustré lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN 2013 en Afrique du Sud, en dirigeant notamment le match d'ouverture entre le pays hôte et le Cap Vert (0-0), ainsi que la finale entre le Nigeria et le Burkina Faso (1-0). C'est ainsi logiquement que Haïmoudi serait désigné pour arbitrer la grande explication entre Mouloudéens et Usmistes. Outre Haïmoudi, le nom du referee international Mohamed Benouza est également évoqué dans les coulisses. Pour rappel, la finale de la précédente édition de Dame Coupe entre l'ES Sétif et le CR Belouizdad (2-1), avait été dirigée par l'arbitre Mokhtar Amalou.



M.A.F.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU
WILAYA DE BISKRA
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 40/SAM/DRE 07/2013

La Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Biskra, sise Route de Batna en face la gare routière Biskra
Numéro d'identification fiscale (NIF) du service contractant 097507019069710, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

Opération : Réalisation, équipement et électrification de 5500 ml de forages.

Lot n° 01 : réalisation d'un forage de 250 ml (remplacement) dans la commune de Khanguer Sidi Nadji

Lot n° 02 : réalisation d'un forage de 300 ml (remplacement) à Berza commune de Lichana

Lot n° 03 : réalisation d'un forage de 300 ml (remplacement) dans la commune de Bouchagroune

Lot n° 04 : réalisation d'un forage de 300 ml à Draâ El Boutikh commune de Tolga

Lot n° 05 : réalisation d'un forage de 300 ml (F5 remplacement) à Khénizene commune de Tolga

Lot n° 06 : réalisation d'un forage de 300 ml (F5 remplacement) à El-Megloba commune d'El-Hadjeb

Lot n° 07 : réalisation d'un forage de 300 ml (F10 remplacement) à El-Megloba commune d'El-Hadjeb

Lot n° 08 : réalisation d'un forage de 70 ml (F4 remplacement) à Oued Biskra commune de Biskra

Lot n° 09 : réalisation d'un forage F4 de 300 ml F4 à Bir Boussoudene commune de Chetma

Lot n° 10 : réalisation d'un forage de 100 ml à Oum Seba commune de Besbes

Lot n° 11 : réalisation d'un forage de 150 ml (remplacement) à Sidi Med Moussa commune d'El-Haouche

Condition de présélection : Les entreprises intéressées et titulaires d'un certificat de qualification (Activité principale hydraulique) catégorie 03 et plus (code 303-34), peuvent se présenter à la Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Biskra, sise route de Batna Biskra

pour retirer le cahier des charges. Les offres doivent être dans une enveloppe extérieure anonyme et ne devra porter que la mention : (**soumission à ne pas ouvrir, avis d'appel d'offres restreint N° 40/2013**), contenant une offre financière dans une enveloppe portant la mention (offre financière), et une offre technique dans une deuxième enveloppe portant la mention (offre technique), accompagnées obligatoirement des documents à jour suivant la réglementation en vigueur (de l'article 51 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété).

L'offre technique devra être accompagnée des pièces suivantes :

- 01- Registre du commerce (copie légalisée par le centre national du registre du commerce).
- 02- Numéro d'identification fiscale (NIF) (copie légalisée)
- 03- Certificat de qualification et classification (copie légalisée)
- 04- Les attestations des moyens humains visées par la CNAS (copies légalisées)
- 05- L'extrait de rôle daté de moins de 03 mois apuré (copie légalisée)
- 06- Attestations de bonne exécution des projets similaires signées par les maîtres de l'ouvrage (copies légalisées)
- 07- Liste du matériel avec les pièces justifiant la propriété à l'entreprise (copies légalisées)
- 08- Un extrait de casier judiciaire N° 03 du gérant ou du directeur général de l'entreprise (copie originale)
- 09- Attestations de mise à jour C.N.A.S - C.A.S.N.O.S - CACOBATPH (Copie légalisée de chaque)
- 10- Planning de réalisation avec délais des travaux
- 11- L'acte constitutif de la société (pour les sociétés) (copie légalisée) année 2011

- 12- Reçu de dépôt légal des comptes sociaux (copie légalisée)
- 13- Déclaration de probité cachetée et signée selon modèle ci-joint
- 14- Une déclaration à souscrire cachetée et signée selon modèle ci-joint
- 15- Certificat de visite des lieux cacheté et signé selon modèle ci-joint
- 16- Le cahier des charges technique dûment rempli, paraphé, cacheté, signé et daté par le soumissionnaire

L'offre financière devra être accompagnée des pièces suivantes :

- 01- Lettre de soumission cachetée et signée selon modèle ci-joint
- 02- Le cahier des charges financière dûment rempli, paraphé, cacheté, signé et daté par le soumissionnaire
- 03- Bordereau des prix unitaires cacheté et signé
- 04- Devis quantitatif et estimatif cacheté et signé

La durée de préparation des offres : La durée est fixée à 21 jours à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Le lieu et la date de dépôt des offres : Les offres doivent être déposées au bureau de la commission d'ouverture à la Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Biskra, sise Route de Batna Biskra, à ogh au plus tard du 2^{er} jour à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

L'ouverture des plis technique et financière : se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 10h en séance publique au siège de la Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Biskra, sise Route de Batna Biskra.

Délai de validité des offres : Les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant 120 jours à partir de la date de dépôt des offres. Cet avis tient lieu d'invitation.

COUPE D'ALGÉRIE «Il n'y aura pas de préparation spéciale pour la finale face à l'USM Alger»

L'entraîneur-adjoint du MC Alger, Farid Zemiti, a affirmé dimanche que son équipe n'allait pas effectuer une préparation spéciale pour la finale de la Coupe d'Algérie de football, devant l'opposant à l'USM Alger le 1^{er} mai au stade du 5-Juillet d'Alger (16h00).

«Il n'y aura pas une préparation spéciale en vue de ce rendez-vous, faute de timing. L'équipe est appelée à disputer des matchs de championnat», a déclaré à l'APS, l'ancien entraîneur du NA Hussein Dey. «C'est une finale espérée par tout le monde. Franchement, je m'attends à ce que l'USMA atteigne le dernier stade de l'épreuve, qui sera une véritable fête d'autant qu'elle va réunir deux clubs voisins de la capitale», a-t-il ajouté. Le Mouloudia s'est qualifié pour la finale en s'imposant devant l'ESS Sétif vendredi (3-2), alors que l'USMA est allée chercher samedi son billet à Oran devant le MCA (1-0). «Ça sera une finale très disputée entre deux équipes qui ont démontré de belles choses cette saison. Nous concernant, nous allons viser ce trophée et étoffer le palmarès du club», a-t-il lancé.

Concernant l'effectif, Zemiti a espéré que le MCA soit épargné par les blessures d'ici à la date de la finale de la 49^e édition de Dame Coupe. «J'espère qu'il n'y aura pas de bobos. Nous allons essayer de bien gérer cette période pour aborder la finale en possession de tous nos moyens. Comme tout le monde l'a constaté lors de la demi-finale face à l'ESS, les joueurs sont animés d'une farouche détermination pour offrir la Coupe aux supporters», a-t-il martelé.

Sur un registre personnel, Zemiti «rêve» de remporter son premier titre en tant qu'entraîneur. «C'est mon plus cher souhait : remporter le premier titre de ma carrière sur le banc. La réussite d'un technicien se mesure par la richesse de son palmarès».

Pар ailleurs, et concernant son avenir, ainsi que celui de l'entraîneur Djamel Menad, l'enfant d'Hussein Dey, n'a pas voulu trop s'étaler sur le sujet. «Pour le moment, nous sommes concentrés sur notre travail. La direction ne nous a pas encore invités à prolonger notre bail. Il viendra le moment opportun pour en parler», a-t-il conclu.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE LIGUE 2 (27E JOURNÉE): Résultats et classement

| | |
|-------------------------------|-----|
| CRB Aïn Fekroun - AB Merouana | 2-0 |
| CR Témouchent - ES Mostaganem | 1-2 |
| O. Médéa - MSP Batna | 0-0 |
| USM Annaba - MO Constantine | 1-1 |
| AS Khroub - USM Oran | 3-0 |
| RC Arba - MC Saïda | 0-0 |
| SA Mohammadia - USM Blida | 0-0 |
| NA Hussein Dey - MO Béjaïa | 1-0 |

| Classement: | Pts | J |
|--------------------|-----|----|
| 1. CRB Aïn Fekroun | 54 | 27 |
| 2. RC Arba | 52 | 27 |
| 3. MO Béjaïa | 50 | 27 |
| 4. ES Mostaganem | 46 | 27 |
| 5. USM Blida | 44 | 27 |
| 6. AS Khroub | 39 | 27 |
| 7. ASM Oran | 38 | 27 |
| 8. NA Hussein-Dey | 36 | 27 |
| 9. USM Annaba | 35 | 27 |
| 10. AB Merouana | 33 | 27 |
| --. MSP Batna | 33 | 27 |
| 12. O Médéa | 32 | 27 |
| 13. MC Saïda | 31 | 27 |
| 14. SA Mohammadia | 29 | 27 |
| 15. MO Constantine | 28 | 27 |
| 16. CR Témouchent | 6 | 27 |

DÉCÈS DU CHEIKH KERMALI

M. Sellal : «Le monde du football perd en la personne de Kermali l'un de ses illustres représentants»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a adressé un message de condoléances à la famille de Abdelhamid Kermali, décédé samedi après-midi, dans lequel il a affirmé que le monde du football perd en la personne de Kermali l'un de ses illustres représentants.

«C'est avec une grande émotion que j'ai appris la disparition de Abdelhamid Kermali, figure emblématique du football national», a écrit le Premier ministre dans son message. «Le défunt n'a pas hésité une seconde lorsque l'Algérie en guerre fit appel à ses talentueux enfants pour former la glorieuse équipe du FLN qui porta,



à travers les stades du monde entier, le message libérateur de l'Algérie combattante», a rappelé M. Sellal. Il a indiqué que le défunt «en plus de sa brillante carrière en tant que joueur qu'il a vécue avec passion, il em-

brassa avec succès une carrière d'entraîneur qui connaît son apothéose avec le titre de champion d'Afrique des Nations en 1990 à Alger».

«En ces douloureuses circonstances, mes pensées vont à sa famille et au monde du sport, à celui du football en particulier, qui perd en la personne de Abdelhamid Kermali, l'un de ses illustres représentants», a affirmé M. Sellal. Abdelhamid Kermali, ancien entraîneur de l'équipe nationale de football, sociétaire de la glorieuse équipe du Front de libération nationale (FLN), est décédé samedi après-midi, en son domicile, à Sétif, à l'âge de 82 ans des suites d'une longue maladie.

Guenaïzia présente ses condoléances à la famille du défunt

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Abdelmalek Guenaïzia, a adressé un message de condoléances à la famille du défunt Abdelhamid Kermali, décédé dans l'après-midi de samedi, dans lequel il lui présente ses sincères condoléances ainsi que ses profonds sentiments de compassion, a indiqué samedi un communiqué du ministère. «M. Abdelmalek Guenaïzia, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, a présenté en son nom personnel et au nom de tous les cadres et éléments de l'Armée nationale populaire, officiers, sous-officiers, djounoud et personnel civil assimilé, ses sincères condoléances à la famille du Moudjahid Abdelhamid Kermali», a souligné le communiqué. M. Guenaïzia a relevé que le décès du défunt coïncidait avec le 55^e anniversaire de la création de l'équipe FLN de football.

LIGUE 1

Fin de saison «marathonienne» pour l'USMA, Courbis dans l'embarras

L'entraîneur de l'USM Alger, Roland Courbis, craint énormément cette fin de saison, avec l'enchaînement des rencontres de son équipe évoluant en Ligue 1 de football, dans les quatre compétitions auxquelles elle est engagée et ses retombées sur la santé de ses joueurs. «Il ne se passe pas un match sans qu'un nouveau joueur rejoigne l'infirmière.

Cette fois, c'est Bouazza qui paye les frais du marathon auquel on est convié en cette fin d'exercice», déclare le technicien français à la presse à l'issue de la victoire des Rouge et Noir de la capitale sur le terrain du MC Oran (1-0) samedi en demi-finale de la coupe d'Algérie. Le milieu de terrain usmiste a été contraint de céder sa place à son coéquipier Abdelkader Laïfaoui à la mi-temps du match après avoir contracté une blessure. Le

natif d'Oran connaît ainsi le même sort de ses coéquipiers Mohamed Yekhfef, Hocine El Orfi et Brahim Boudebouda, tous convalescents, au moment où le club phare de Soustara a le plus besoin de tout son effectif. Après avoir réussi de très bons coups dans trois compétitions différentes (coupe arabe, coupe de la Confédération africaine et coupe d'Algérie) en moins de trois semaines, l'USMA n'aura pas de répit, puisqu'elle est appelée à se rendre dès mardi à Chlef pour en découdre avec l'ASO local dans le cadre de la mise à jour du championnat de Ligue 1. Et comme l'équipe, actuellement quatrième au classement, croit encore en ses chances de terminer deuxième, synonyme d'une qualification à la prestigieuse Ligue des champions, elle aura encore à consentir d'énormes efforts

pour s'imposer face à un adversaire qui lutte pour son maintien. Un casse-tête donc pour Courbis, contraint à nouveau de faire tourner son effectif, mais avec les joueurs disponibles, sachant que son team se rendra deux jours après à Libreville (Gabon) pour y affronter l'US Bitam le week-end prochain en match aller de la coupe de la Confédération africaine.

Un autre rendez-vous non moins important attend les coéquipiers du portier international, Amine Zemamouche à leur retour du voyage africain, puisqu'ils auront à faire un long voyage au Koweït pour croiser le fer avec Al-Arabi le 25 courant en finale du match aller de la coupe arabe des clubs, soit cinq jours avant la grande finale en coupe d'Algérie contre le rival, le MC Alger, le 1^{er} mai au stade du 5-Juillet d'Alger.

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

Antar Yahia : «Belaïli peut prétendre à une place chez les Verts»

L'ancien défenseur international algérien, Antar Yahia, a affirmé dimanche que son compatriote et coéquipier à l'ES Tunis (Ligue 1 tunisienne de football), Youcef Belaïli, pourrait «prétendre à rejoindre un jour l'équipe nationale», au vu de ses qualités.

«Il est très fort. Il a une puissance naturelle exceptionnelle. C'est un joueur

qui a une grosse capacité d'élimination. Et là où il est intéressant, c'est qu'il peut répéter les efforts. A mon humble avis, il peut prétendre à une place chez les Verts», a affirmé l'ancien capitaine de la sélection algérienne dans un entretien accordé au site spécialisé Footafrika365. Youcef Belaïli (21 ans), s'était engagé avec l'EST la saison der-

nière pour un contrat de deux ans, en provenance du MC Oran (Ligue 1 algérienne de football). Concernant l'éventuelle tentation de Belaïli d'aller monnayer son talent au Golfe, l'ancien joueur du VfL Bochum (Bundesliga 2 allemande) écartera cette possibilité. «Il n'ira pas au Golfe. Il a 21 ans, c'est comme mon petit frère. Il a une oreille atten-

tive, et nous échangeons souvent (les propos). Je lui souhaite la Bundesliga», a-t-il ajouté.

Antar Yahia (33 ans), qui avait rejoint le club tunisien durant le mercato d'hiver en provenance du FC Kaiserslautern (Bundesliga), avait mis un terme à sa carrière avec la sélection le 1^{er} mai 2012, rappelle-t-on.

APS

Agüero

en cas de départ d'Higuain ou Benzema

Devant, pas vraiment satisfait du rendement de Gonzalo Higuain et de Karim Benzema cette saison, le Real cherche un attaquant axial et songerait sérieusement à se séparer de l'un de ses deux buteurs. Vraisemblablement plus Higuain que Benzema, recruté uniquement par Florentino Perez et dont il reste l'un des chouchous. Le Real aurait donc jeté son dévolu sur Sergio Agüero (Man City) qui clame depuis longtemps son envie de rejoindre les Merengues. Edinson Cavani (Naples) reste l'autre alternative.



Real Madrid De Rossi convoité ?

Après une saison très compliquée, les rumeurs concernant un départ de Danièle De Rossi continuent de faire grand bruit. Selon une indiscretion du quotidien portugais *A bola*, le Real Madrid serait revenu fortement à la charge du milieu de terrain natif d'Ostia. Avec Essien sur le départ, la Maison Blanche a placé le «Capitán Futuro» en tête de liste. La balle semble donc dans le camp de De Rossi qui, après sa prolongation de contrat il y a un an, pourrait avoir une nouvelle décision de choix de vie à quasiment 30 ans.

Mourinho prêt à rester l'an prochain ?

Pressenti depuis de nombreuses semaines pour signer son retour à Stamford Bridge, José Mourinho pourrait finalement poursuivre l'aventure avec le Real Madrid, selon une information relayée par le *Daily Mirror*. Sous contrat jusqu'en 2016 avec le club merengue, le technicien portugais serait prêt à aller au bout de son bail du côté de Santiago Bernabeu.



Cavani toujours pisté ?

L'avenir de l'attaquant du Napoli, Edinson Cavani, reste toujours incertain. Entre le Real Madrid, Manchester City ou encore le PSG, l'international uruguayen ne manque pas de courtisans. Avec 98 buts en 135 matches sous les couleurs du Napoli, Edinson Cavani a conquis l'Italie mais aussi l'Europe. Si son père a récemment déclaré que le Real Madrid, était le club qu'il voyait le mieux pour son fils, rien

n'est joué. Même le président du Napoli, Aurelio De Laurentiis, laisse planer le doute concernant le futur de son joueur : «Je l'ai dit et je le répète, j'espère que Cavani restera. Dans tous les cas, avec ou sans Cavani, le Napoli restera jeune et fort» a-t-il expliqué dans les médias locaux. Il est vrai qu'avec un prix de vente fixé à 70 Me, le président napoletain disposerait de fonds suffisants pour remplacer son joueur et renforcer son équipe.

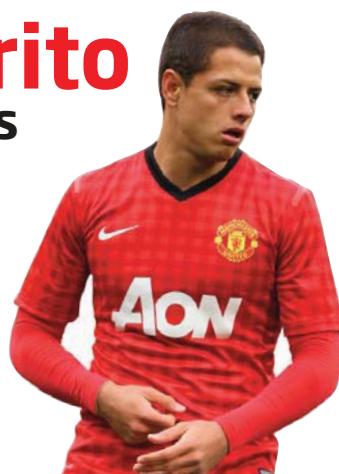
Podolski redoute un départ

Il ne fait pas bon avoir la nationalité polonaise ou allemande du côté d'Arsenal en ce moment. Après Wojciech Szcz'sny relégué sur le banc en raison de performances en dents de scie, c'est au tour de son compère Lukas Podolski de faire les frais des choix d'Arsène Wenger.



Chicharito ne veut pas partir

Avec l'arrivée de Robin van Persie l'été dernier à Manchester United, Javier Hernandez est devenu un remplaçant de luxe du côté d'Old Trafford. Cependant, le Mexicain ne souhaite pas s'en aller, malgré le manque de temps : «Tous les joueurs du monde veulent commencer chaque rencontre. Bien sûr, j'aimerais commencer plus souvent... Mais je suis content dans ce club.»



Le Bayern tape Nuremberg

Le Bayern est insatiable. Sacré champion d'Allemagne la semaine dernière, le géant bavarois s'est facilement imposé face à Nuremberg, ce samedi, à l'Allianz Arena (4-0).

Un match pour lequel Jupp Heynckes avait décidé de faire tourner. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que les remplaçants ont été à la hauteur des titulaires habituels. Boateng ouvre le score dès le début de la rencontre (5e). Mario Gómez double la mise quelques minutes plus tard (17e) et Rafinha tue tout suspense avant la mi-heure de jeu (24e). Sans pitié, le Bayern repart sur le même rythme en seconde période et Xherdan Shaqiri inscrit le quatrième but de son équipe à l'heure de jeu (56e).

Une balade de plus pour les Munichois qui affronteront Wolfsburg, mardi, en demi-finale de la coupe d'Allemagne.

Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmadjid CHERBALDirecteur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION
03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **Tél. : 021 94 66 62 (63)** - **Fax : 021 94 66 82**
Email : contact@dknews-dz.com - **Site : http://www.dknews-dz.com**

PUBLICITE : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **Tél. : 021 94 66 62 (63)** / **Fax : 021 94 66 82** / **Email : contact@dknews-dz.com** - **IMPRESSION : S.I.A.**

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP SPA - 1, Avenue Pasteur - Alger - **Tél. : 021.71.16.64/021.73.71.28** - **Fax : 021.73.95.59/021.73.99.19**

Lundi 15 Avril 2013 - 5 Jumada Al-Thani 1434 - N° 248 - Première année

Kermali, le militant, le footballeur : l'hommage à une icône du football algérien

Boualem Branki

Abdelhamid Kermali, une des icônes du sport algérien en général et du football en particulier, a été inhumé hier dimanche au cimetière de Sid El Khier, à Sétif, sa ville natale. L'homme, le sportif, est parti sur la pointe des pieds. Pas dans l'anonymat, non les grands hommes, ne partent pas dans l'oubli. Jusque pour le "Cheikh", beaucoup auraient aimé qu'il ait été entouré de la même sollicitude que celle réservée à d'autres illustres nomes du football algérien et de la glorieuse équipe de football du FLN. Car lui, a eu cet privilège de faire partie de cette équipe de légende, et d'en être le premier «Baroudier».

De ce passé glorieux de la lutte de Libération nationale, il disait ceci: "Personne d'entre nous ne pouvait empêcher ses larmes de couler lorsque retentissait l'hymne national" au détour d'un match organisé pour la cause algérienne.

Car l'équipe de football du FLN exigeait à chaque match l'hymne national. Et, puis il ajouta: "Il n'était pas question pour nous d'accepter d'animer une rencontre, une conférence ou d'assister à une quelconque réunion avec des responsables politiques si l'emblème national n'était pas bien mis en évidence sur la table". C'était cela la bravoure et la rectitude, et l'amour de la patrie, résumées par le Cheikh. Cet homme que le Tout Sétif respectait, mais surtout par tous les Algériens, était bien sûr un grand footballeur. Pourtant, n'était la sournoiserie de l'administration coloniale, peut-être que jamais il ne serait ce qu'il était devenu: l'un des meilleurs attaquants de son époque. En 1955, il rasait les murs de sa ville natale, Sétif. La raison?

Il venait d'écopé de deux ans de suspension pour une sombre histoire de double licence. Après avoir joué à l'USFM Sétif, il décide de descendre à Alger. Là, il signe la même année une licence à l'USM Alger. Mal ou bien lui en a pris, la fédération découvre qu'il a une double licence, et comme c'est "un indigène qui joue plutôt bien au ballon dans un club indigène" de surcroît, il est suspendu deux ans. Une lourde sentence qui le pousse à partir en France. Il n'avait pourtant que 16 ans! Abattu, complètement découragé, je partis à l'aventure et m'embarquais pour Marseille avant d'atterrir, après quelques péripéties, à Mulhouse, puis à Cannes et enfin à Lyon", raconte t-il. Le FC Mulhouse, qui l'engage, entreprend les démarches nécessaires pour commuer sa suspension de deux ans en trois mois.

Puis ce fut Cannes, et après l'Olympique lyonnais. Puis ce fut l'appel de la Patrie. Il est contacté à l'OL par Boumezrag pour rejoindre les rangs de l'Algérie indépendante. "C'est là qu'un jour Mohamed Boumezrag est venu me voir, accompagné de Mokhtar Arribi pour me dire: prépare-toi à rejoindre la Révolution!"

Après, c'est les retrouvailles avec les frères: Mekhloufi, Kaddour Bekhloufi, Abderrahmane Boubekeur, Mustapha Zitouni, Roual, Abdelaziz Bentifour....Kermali, un monument du football algérien, mais un homme resté humble, modeste. Il avait beaucoup donné au sport, à l'Algérie. Ses succès resteront là pour témoigner de son talent, comme footballeur et comme entraîneur.

Mais comme militant fervent de la cause nationale. Un jour, à la fin d'un match de football de l'équipe du FLN, avait-il raconté avec émotion, Ferhat Abbas est venu et a dit ceci: "Messieurs, vous avez fait avancer la Révolution de 10 ans!" Maintenant, il nous reste de cet homme modeste, le souvenir de ses succès, de ses coups de gueule, mais surtout de cette inébranlable volonté de gagner, jamais de perdre un match. Allah Yerahmak, Cheikh!

Une foule émue et recueillie accompagne **Abdelhamid Kermali** à sa dernière demeure

L'ancien sélectionneur de l'équipe nationale de football, Abdelhamid Kermali, décédé samedi à l'âge de 82 ans, a été inhumé hier au cimetière de Sid El Khier, près de Sétif, en présence d'une foule considérable, émue et recueillie, constituée de citoyens anonymes, de hauts responsables, de nombreux dirigeants et d'anciens footballeurs.



Le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Belkacem Sahli, les secrétaires généraux des ministères de l'Intérieur et de la Jeunesse et des sports, le président du Comité olympique algérien, plusieurs walis, des représentants de la Fédération algérienne de football, des dirigeants, des éléments de la glorieuse équipe du Front de libération nationale et d'anciens joueurs de l'EN et des clubs sétiens, ont tenu à accompagner le "cheikh" à sa dernière demeure, juste après la prière du dohr accomplie à la mosquée de la cité Tlidjen, non loin du domicile du défunt.

L'émotion se lisait sur tous les visages, ceux de Noureddine Saâdi et d'Ali Fergani, adjoints de Kermali lors de la victoire en Coupe d'Afrique des nations, en 1990, d'Amar Brahmaia, de Saïd Allik, mais également de Salah Assad, d'Abdelaziz Safsafi, d'Ali Bencheikh, de Malik Zorgane, d'Abdelhakim Serrar, tous anciens internationaux, ainsi que

de Rachid Mekhloufi, de Hamid Zouba, de Moh-Cherif Hannachi et d'Abdelmadjid Yahi, présidents de la JS Kabylie et de l'US Chaouia, ce dernier club ayant écrit quelques unes de ses plus belles pages avec Kermali à la barre technique.

Le président de l'Assemblée populaire de la wilaya de Sétif, Fateh Kerouani, a rendu, dans une oraison funèbre prononcée dans un total recueillement, un vibrant hommage à Abdelhamid Kermali qui a "hissé haut les couleurs de l'Algérie indépendante après avoir répondu sans hésiter, en avril 1958, à l'appel de l'Algérie meurtrie". Kermali "restera dans nos coeurs car il a su être le guide éclairé de centaines de jeunes sportifs qui se sont nourris de son expérience et de sa compétence", dira aussi M. Kerouani.

Ali Fergani, représentant de la FAF avec Walid Sadi, rappellera dans une brève déclaration à l'APS, le sens du devoir et l'amour de la patrie du défunt qui "savait commander, diriger, mais qui

savait aussi écouter, profondément respectueux de tout son entourage, qu'il s'agisse de ses adjoints, des joueurs ou des dirigeants du football national".

C'est "tout une histoire du football algérien qui se meurt avec la disparition du Cheikh", dira de son côté Abdelhakim Serrar qui fut le libéro de l'EN victorieuse en Coupe d'Afrique des nations il y a 23 ans, sous la férule du Cheikh. L'ancien président de l'ES Sétif ajoutera qu'il n'y a "nul besoin de faire l'éloge d'Abdelhamid Kermali car les titres qu'il a remportés et le parcours exemplaire qui fut le sien parlent pour lui".

Pour le président de l'US Chaouia, Abdelmadjid Yahi, visiblement très affecté par le décès de Kermali, "si le Cheikh a été enterré aujourd'hui, son histoire demeurera éternellement vivante et il restera le père spirituel du football algérien, lui qui ne connaissait ni le mot impossible ni ne s'accommodait du +diktat+ des joueurs qui se proclamaient +vedettes+".

APS